

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 €
Siège social : 57 rue Grimaldi – 98000 MONACO
RCI MONACO 56 S 448

ATTESTATION DU PRESIDENT DELEGUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL – EXERCICE 2010

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint figurant en pages 3 à 8) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Paris, le 2 mai 2011

Le Président

Didier QUILLOT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line extending to the right.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 euros
Siège Social : 57, rue Grimaldi - MC 98000 MONACO
R.C.I. 56 S 448 MONACO

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE 2010

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 6 MAI 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Délégué

Didier QUILLOT

Administrateurs Délégués

Denis OLIVENNES

Edward RUSSO

Administrateurs

Thierry FUNCK-BRENTANO

Pierre LEROY

Thierry ORSINI

HACHETTE SA représentée par Dominique D'HINNIN

LAGARDERE ACTIVE représentée par Rémy PIERRE

Commissaires aux comptes titulaires

Claude PALMERO

François BRYCH

Réviseur

MAZARS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice 2010

Lagardère Active Broadcast constitue le pôle audiovisuel de Lagardère Active. Ses activités s'exercent dans les domaines de la radio, des chaînes thématiques et de la production et distribution audiovisuelles.

Le chiffre d'affaires consolidé de Lagardère Active Broadcast s'est élevé au cours de l'exercice 2010 à 441,4 millions d'euros, contre 407,5 millions d'euros en 2009.

Le résultat consolidé avant charges financières et impôts a été arrêté à 96,1 millions d'euros, contre 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le résultat net consolidé ressort à 71,9 millions d'euros, contre - 21,2 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Le résultat de la société mère Lagardère Active Broadcast est un bénéfice de 18,2 millions d'euros, contre 10,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

PRINCIPALES ACTIVITES ET PRINCIPAUX MARCHES

RADIO

La radio représente 15 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active Broadcast, dont 40 % à l'international.

En France, Lagardère Active Broadcast est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la radio :

- *Europe 1*, radio de référence, fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public. L'Audience Cumulée annuelle 2010, marquée par une forte variabilité avec deux vagues record à la hausse (JFM 10 et SO 10) et deux vagues atypiques (AMJ10 et ND10), est restée quasi stable par rapport à 2009. L'AC moyenne annuelle est passée de 9,5 en 2009 à 9,4 en 2010.
- *Virgin Radio*, radio musicale générationnelle des jeunes adultes de 20 à 34 ans, est fondée sur des valeurs de création, d'originalité et d'audace. A travers son programme « Top 40 » lancé en janvier 2011, Virgin Radio revendique « Un Maxx de Tubes » tout au long de la journée. Virgin Radio est écoutée par 2,5 millions d'auditeurs¹.
- *RFM*, radio musicale « adulte contemporaine » est la station positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec le slogan « Le meilleur de la musique ». RFM est la deuxième radio musicale adulte en France² sur les 35-49 ans. Aujourd'hui, RFM séduit chaque jour 2,3 millions d'auditeurs¹.

À l'international, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite le savoir-faire radio de la Branche dans sept pays (Europe de l'Est, Allemagne et Afrique du Sud). Ses 25 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par plus de 32 millions d'auditeurs.

Dans quasiment tous les pays où il est présent, LARI est le leader du marché des radios privées : 1^{er} groupe en Russie, Pologne, République Tchèque, dans le Land de Sarre en Allemagne et en Afrique du Sud.

En France comme à l'étranger, les activités de radios sont soumises à un cadre législatif et réglementaire national et communautaire qui organise le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications. En France, l'activité radio est soumise à des autorisations préalables obtenues auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Les revenus des radios sont constitués à près de 90 % par les recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de la santé du marché publicitaire.

CHAÎNES THEMATIQUES

Lagardère Active Broadcast est présent sur trois thématiques :

- la musique sur le câble, le satellite et l'ADSL en France avec 4 chaînes (MCM, MCM Top, MCM Pop et Mezzo détenue à 40 % par France Télévisions) ;

¹ Source : Médiamétrie 126 000 radio : 13 ans et + / AC / 5h-24h / Lundi-Vendredi / Janvier-Décembre 2010 : exactement 2 469 000 auditeurs pour Virgin Radio et 2 261 000 auditeurs pour RFM

² Source : Médiamétrie 126 000 radio : 35-49 ans / AC et PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / Janvier-Décembre 2010

- la jeunesse sur le câble, le satellite et l'ADSL en France avec Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans) et TiJI (pour les moins de 7 ans), en Russie avec Gulli et Tiji Russie, et sur la TNT gratuite en France avec Gulli, détenue à 34 % par France Télévisions .
- le féminin sur le câble, le satellite et l'ADSL en France avec June (pour les jeunes femmes de 20 à 30 ans).

Grâce à cette offre, Lagardère Active Broadcast est un acteur de référence en France dans les domaines de la musique et de la jeunesse³. Plus spécifiquement, Gulli est la troisième chaîne de la TNT et la première chaîne indépendante avec 2,2 % de part d'audience auprès des 4 ans et plus France entière⁴.

Les activités d'édition de chaînes de télévision sont soumises aux législations et réglementations françaises et communautaires qui régissent le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications.

Les revenus des chaînes câble et satellite sont très majoritairement constitués de la rémunération versée par les opérateurs qui les diffusent. Gulli, diffusée gratuitement sur la Télévision numérique terrestre, tire essentiellement ses revenus de la publicité et bénéficie d'une base de téléspectateurs potentiels élargie et du dynamisme du marché publicitaire de ce média en développement. La couverture de la TNT atteint 92,5 % de la population française à la fin du premier semestre 2010⁵ et 94 % des foyers français reçoivent désormais les chaînes de la TNT (les foyers équipés de l'adaptateur TNT et ceux recevant la TNT via le câble, le satellite ou l'ADSL)⁶. Avec l'extinction de l'analogique le 30 novembre 2011, Gulli pourra être considérée comme une chaîne hertzienne nationale.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION AUDIOVISUELLES

Dans le domaine de la production et de la distribution audiovisuelles, Lagardère Active Broadcast fournit à la grande majorité des chaînes hertziennes, TNT et cab sat, des programmes de stocks (fictions, documentaires, animation) et de flux (magazines, divertissements, access prime time), à travers sa filiale Lagardère Entertainment (« LE »).

Le chiffre d'affaires de ces sociétés n'est composé que des financements accordés par les diffuseurs. Les autres sources de financement apportées par des coproducteurs, des collectivités territoriales ou régionales, le CNC,... participent substantiellement à l'amélioration des marges de production. Le financement d'une production donnée ne dépend pas directement du niveau d'audience réalisé, mais est fixé par contrat de gré à gré entre les différentes parties impliquées.

L'ACTIVITE 2010 PAR METIER

RADIO

Sur Europe 1, la fin de l'année a été marquée par le départ du Président Alexandre Bompard remplacé par Denis Olivennes. Les cibles commerciales en 2010 ont continué leurs progressions. En effet, la PDA CSP+ 2010 a augmenté de 4,6% par rapport à 2009 pour atteindre 9,1%.

- L'audience d'Europe 1 a rajeuni, la PDA 25-49 ans a progressé de 6,9% pour atteindre 6,2%.

Virgin Radio reste 2^{ème} radio de France sur les 25-34 ans⁷. Un format musical Top 40 « Un Maxx de tubes », deux émissions phares animées, d'une part par Bruno Guillon (le matin entre 5h et 9h) et d'autre part, par Camille Combal et son orchestre (le soir entre 17h et 20 h), constituent aujourd'hui le succès de Virgin Radio. Depuis la rentrée de septembre 2010, Laurent Weil donne rendez-vous aux auditeurs de Virgin Radio tous les samedis de 12h à 13h pour le seul magazine cinéma sur une radio musicale.

RFM se positionne aujourd'hui comme la deuxième radio musicale adulte⁸ sur les 35-49 ans avec une nouvelle matinale familiale et pétillante animée par Bruno Roblès et Justine Fraïoli et, le nouveau rendez-vous de Frédéric Lopez, les interviews V.I.P tous les jeudis entre 19h et 20h.

A l'international, 2010 a été une année consacrée à la protection de nos marques dans un environnement économique plus difficile que dans les pays occidentaux. Les investissements consentis ont permis d'améliorer nos audiences notamment en Russie, Pologne et République Tchèque.

³ Source : Médiamat' Thématik, mars 2010 -- juin 2010.

⁴ Source : Médiamétrie / Médiamat, année 2010.

⁵ Source : CSA/ Observatoire de l'équipement des foyers pour la réception de la TV numérique / 1^{er} semestre 2010.

⁶ Source : Médiamétrie / Médiamat, décembre 2010

⁷ Source : Médiamétrie 126 000 radio : 25-34 ans / PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / Janvier-Décembre 2010

⁸ Source : Médiamétrie 126 000 radio : 35-49 ans / AC et PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / Janvier-Décembre 2010

Fort de son succès depuis 1990 en République Tchèque, Evropa 2 a été déployée en Slovaquie avec le lancement d'un format Evropa 2 (ex Radio Okey) début 2010 et connaît une croissance continue depuis.

En complément de Jacaranda (1^{er} radio régionale d'Afrique du Sud), LARI a posé sa candidature, dans le cadre d'un consortium, pour l'octroi de trois licences régionales.

A ces développements s'ajoutent de bons résultats d'audience en Russie, Pologne et République Tchèque qui permettent à LARI de consolider ses positions sur l'ensemble des 7 pays où elle est implantée.

Ses radios réunissent plus de 17 millions d'auditeurs quotidiens en Russie⁹, 8,5 millions en Pologne¹⁰ ; plus de 2,3 millions en Roumanie¹¹ ; 2 millions en République tchèque¹², plus d'1 million en Afrique du Sud¹³ et environ 1 million en Allemagne¹⁴, soit 32 millions d'auditeurs sur l'ensemble des pays où opère LARI¹⁵.

En cohérence avec la stratégie globale du Groupe, LARI a également accéléré son développement numérique en 2010.

- Nouvelle application iPhone LARI développée conjointement par la Pologne, la Roumanie et République Tchèque ;
- Refonte des sites radio en Pologne et en République Tchèque ;
- Lancement de Niagaro, 1er site de musique à la demande en Pologne et de Motomail 1er réseau social dédié aux automobilistes en République Tchèque.

En parallèle de son activité éditoriale, LARI a systématiquement développé ses propres régies qui commercialisent en exclusivité, en plus de ses propres radios, de nombreux éditeurs extérieurs tels que Radio Impuls leader en République tchèque ou le réseau PN en Pologne.

Cette stratégie permet à LARI de renforcer son leadership commercial avec le 1^{er} rang parmi les régies radios en Russie, Pologne, République Tchèque et Afrique du Sud.

LARI, présent majoritairement sur des marchés d'Europe de l'Est, a donc connu une année en croissance par rapport à 2009, année de crise publicitaire. Cette croissance devrait se maintenir en 2011.

CHAINES THEMATIQUES

L'année 2010 a été marquée par la cession de Virgin 17 au groupe Bolloré réalisée au 1^{er} septembre 2010.

Elle a également confirmé la montée en puissance de la TNT, dont l'audience progresse parallèlement à son initialisation et à l'augmentation de sa couverture. La part des autres TV (hors chaînes hertziennes traditionnelles) est ainsi passée en un an de 27,9 % à 31,9 % de part d'audience¹⁶ : la part d'audience de la TNT progresse nettement (19,7 % contre 15,2 %) et celle des chaînes thématiques recule légèrement à 12,2 % vs 12,7 %.

Dans un environnement concurrentiel intense, les bons résultats d'audience obtenus confirment la performance des chaînes du Groupe, tant sur la TNT que sur le câble et le satellite :

- Gulli est la 3^e chaîne de la TNT, avec 2,2 % de part d'audience sur les quatre ans et + France entière (+22% vs l'an dernier) ; sur les enfants 4-10 ans France entière, Gulli est la deuxième chaîne nationale derrière TF1 avec 14,7 % de part d'audience (+23% vs 2009) devant M6 et France 3¹⁷.
- L'ensemble des chaînes jeunesse de Lagardère Active Broadcast représente 42 % de l'audience des chaînes enfants¹⁸. Tiji et Canal J sont respectivement au 2^e et 6^e rang des chaînes du câble et du satellite auprès des 4 - 10 ans offre payante avec respectivement 3,8 % et 2,4 % de part d'audience. Canal J se classe 3^eme auprès des garçons 4-14 ans offre payante¹⁹.

⁹ Source : TNS Gallup Media, Q3 2010

¹⁰ Source : SMG/KRC septembre/Novembre 2010

¹¹ Source : SAR Juin 2010

¹² Source : Radio Project avril/septembre 2010

¹³ Source : RAMS décembre 2010

¹⁴ Source : AS&S MAIL 2009

¹⁵ Sources : TNS Gallup Media Régions oct/déc 2010 ; MML Sk Q4 2010

¹⁶ Source : Médiamétrie / Médiamat – Année 2010 vs année 2009^{4 ans et +}.

¹⁷ Source : Médiamétrie / Médiamat, année 2010.

¹⁸ Source : Médiamétrie / Médiamat' Thématik, mars 2010 – juin 2010, PdA 4-14 ans offre étendue, moyenne LD 3h-27h

¹⁹ Source : Médiamétrie / Médiamat' Thématik, mars 2010 – juin 2010. Hors Gulli.

- June se classe 3^{ème} chaîne thématique sur les femmes 15-24 ans et 5^{ème} sur les femmes 15-34 ans (+ 83 % de part d'audience en 1 an sur cette cible)²⁰.
- L'offre MCM est la 2^{ème} offre musicale sur les 4+, avec 0,4 % de part d'audience (33 % de progression en une vague)²¹.
- Mezzo poursuit son développement à l'international : elle est reçue par plus de 16 millions de foyers dans 39 pays. En 2010, la chaîne a poursuivi son développement avec le lancement d'une nouvelle chaîne dédiée à la musique live en HD. Chaque mois, plus d'un million de téléspectateurs regardent Mezzo²².

Enfin, les versions localisées de TiJi et Gulli en Russie, lancées en mai 2009 sur la plate-forme satellite NTV+, poursuivent leur croissance. Editées en langue russe, ces chaînes sont basées sur un modèle économique payant à l'abonné. Leur distribution est amenée à se développer courant 2011 sur d'autres plates-formes câble et ADSL.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION AUDIOVISUELLES

L'année 2010 a été marquée par un fort regain des recettes publicitaires chez les diffuseurs. Cependant, ceux-ci ont maintenu vis-à-vis des producteurs une pression importante sur les coûts de production.

Le travail sur les méthodes de production, initié en 2009, a permis à LE de maintenir sa rentabilité en 2010 tout en bénéficiant, essentiellement en fiction, du regain d'activité.

La consolidation des chaînes TNT, qui implique une fragmentation des audiences, a conduit LE à développer son activité (surtout en flux) vis-à-vis de ces nouveaux médias. Par ailleurs, de nouveaux modes de consommation de la TV se développent (internet, catch-up, VOD), et même s'ils sont encore peu significatifs économiquement, LE est d'ores et déjà présent sur ces segments.

Cependant les plus gros acteurs du marché restent TF1 et France Télévisions. Ces deux diffuseurs sont toujours les clients principaux de LE.

LE reste le leader sur le marché de la fiction française et occupe le deuxième rang en production d'émissions de Flux.

L'année 2010 a été marquée par le succès de la fiction unitaire « Clem » qui a réuni 9,5 Millions de téléspectateurs, réalisant ainsi la meilleure audience pour une fiction française depuis 2007. Cet unitaire sera d'ailleurs décliné dès 2011 en série récurrente.

Les autres séries historiques continuent à performer sur les écrans, notamment Joséphine Ange Gardien, Julie Lescaut, Boulevard du palais, Famille d'accueil et Mafiosa.

L'émission « c'est dans l'air » qui a fêté sa 2000^{ème} émission continue à réaliser de bonnes audiences.

Enfin, en 2010, LE s'est développée dans des projets d'envergure internationale à travers sa filiale Atlantique Production, en lançant notamment le projet Borgia, une série de 12 épisodes pour Canal+.

PERSPECTIVES

L'évolution des ventes en fin d'année 2010 a permis au groupe Lagardère Active Broadcast de relever son objectif d'évolution du résultat opérationnel par rapport à 2009, grâce notamment au redressement du marché publicitaire plus fort qu'attendu en fin d'année.

²⁰ Source : Médiamétrie / Médiamat' Thématik, mars 2010 – juin 2010. Offre payante.

²¹ Source : Médiamétrie / Médiamat' Thématik, mars 2010 – juin 2010. Offre payante.

²² Source : Médiamétrie / Médiamat' Thématik, mars 2010 – juin 2010.

**ANNEXE AU RAPPORT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Exercice 2010

Par application des dispositions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, nous vous rendons compte, ci-après, des opérations réalisées avec des sociétés dans lesquelles certains membres du Conseil d'Administration détiennent des intérêts directs ou indirects.

1. Opérations réalisées avec la Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision (C.E.R.T.)

Administrateur concerné : Edward Russo.

La concession par laquelle la C.E.R.T. a confié à Lagardère Active Broadcast la location exclusive du temps d'antenne d'Europe 1, a continué à s'appliquer au cours de l'exercice 2010 pour un total de facturations de 5 711 385 €.

2. Opérations réalisées avec Europe 1 Télécompagnie

Administrateurs concernés : Edward Russo et Alexandre Bompard.

La convention par laquelle Europe 1 Télécompagnie est chargée, à titre exclusif, de réaliser les programmes à diffuser sur l'antenne d'Europe 1 est demeurée en vigueur. La rémunération allouée à Europe 1 Télécompagnie s'est élevée à 49 381 018 €.

3. Opérations réalisées avec Régie 1

Administrateurs concernés : Edward Russo et Alexandre Bompard.

Le contrat par lequel Lagardère Active Broadcast a confié à Régie 1 la mission de rechercher la publicité à diffuser sur l'antenne de la radio Europe 1 s'est poursuivi. Régie 1 a retenu à ce titre sa commission de sous-régie publicitaire.

4. Opérations réalisées avec Promotion et Spectacles d'Europe 1

Administrateur concerné : Edward Russo.

La rémunération allouée à Promotion et Spectacles d'Europe 1 pour assurer les campagnes de communication du Groupe s'est élevée à 2 100 000 €.

5. Opérations réalisées avec Lagardère Ressources

Administrateur concerné : Pierre Leroy.

Refacturation de frais de personnel par Lagardère Ressources représentant un montant global de 1 321 329 €.

6. Opérations réalisées avec Lagardère Active

Administrateur concerné : Didier Quillot

Facturation de frais communs à Lagardère Active représentant un montant global de 2 489 826 €.

7. Opérations réalisées avec certaines sociétés du Groupe

- 5. a) L'engagement pris par Lagardère Active Broadcast d'assumer les conséquences financières éventuelles des engagements pris par les sociétés Europe 2 Entreprises, RFM Entreprises et Lagardère Active Radio International, dans le cadre de leurs activités, s'est poursuivi.
- 5. b) Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, Lagardère Active Broadcast a reçu et/ou versé aux sociétés suivantes, des intérêts pour un montant net versé (1 319 773 €) :

CML Holding
Europe 1 Sport
Lagardère Active Finances
Lagardère Active Spectacles
Lagardère SCA
Virginmega

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2010

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

ACTIF		Notes N°	31.12.2010 (12 mois)	Rappel 31.12.2009 (12 mois)	variations
Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	Banques : Dépôts à vue		19	12	
	Titres négociables		0	0	
	Créances d'exploitation :				
	-Clients débiteurs	(2.1)	19 588	17 066	
	-Débiteurs divers	(2.2)	3 124	334	
	(-) Provision pour dépréciation		0	0	
	-Taxes à récupérer		2 407	5 314	
	Comptes des sociétés affiliées	(2.3)	55 058	32 099	
	(-) Provision pour dépréciation	(2.4)	-10 328	-9 883	
	Autres créances		0	0	
	Excédent d'impôt sur les bénéfices versé		905	0	
			<u>70 773</u>	<u>44 942</u>	25 831
Actif à plus d'un an d'échéance	Autres créances		33 107	59 902	
	(-) Provision pour dépréciation		-24 607	-41 703	
		(2.5)	<u>8 500</u>	<u>18 199</u>	-9 699
Actif indisponible	Dépôts et cautionnements versés		14	14	0
Titres de participation	Titres des sociétés affiliées		336 725	331 773	
	(-) Provision pour dépréciation		-19 208	-27 060	
		(2.6)	<u>317 517</u>	<u>304 713</u>	12 804
Immobilisations	Autres immobilisations incorporelles		7	7	
	Installations techniques		0	3	
	(-) Amortissements		0	-3	
	Mobilier et matériel de bureau		14	228	
	(-) Amortissements		-14	-228	
	Agencements et installations		6	588	
	(-) Amortissements		-6	-587	
			<u>7</u>	<u>8</u>	-1
Comptes de régularisation	Produits à recevoir	(2.7)	9 494	13 325	
	Dépenses payées d'avance		0	0	
	Charges imputables aux exercices futurs	(2.8)	5 335	7 047	
			<u>14 829</u>	<u>20 372</u>	-5 543
	Total		411 640	388 248	23 392
Comptes d'ordre	Actions des administrateurs détenues en garantie de gestion		0	0	
	Tiers débiteurs pour avals, cautions et autres garanties reçues		0	0	
			<u>0</u>	<u>0</u>	0

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

PASSIF		Notes N°	31.12.2010 (12 mois)	Rappel 31.12.2009 (12 mois)	variations
Passif exigible à moins d'un an	Découverts bancaires	(2.9)	7 117	12 979	
	Coupons à payer		1	1	
	Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées	(2.10)	6 771	8 852	
	Fournisseurs créditeurs		146	31	
	Dépenses à régler		62	63	
	TVA collectée par l'entreprise		3 411	3 288	
	Créditeurs divers		0	1	
	Comptes des sociétés affiliées	(2.11)	212 343	200 349	
	Avances et emprunts		0	0	
	Impôts sur les bénéfices	(2.12)	0	1 652	
	Avoirs à établir	(2.13)	7 373	6 894	
	Passif précompté : frais courus non échus	(2.14)	6 682	9 444	
			<u>243 906</u>	<u>243 554</u>	352
Provisions pour risques		(2.15)	27 238	20 780	6 458
Comptes de régularisation	Différences de conversion	(2.16)	5 016	6 735	-1 719
Fonds social	Capital social		24 741	24 741	
	Prime d'émission		0	0	
	Réserve indisponible		404	404	
	Réserves statutaires		2 514	2 514	
	Réserves facultatives		0	0	
	Réserve spéciale de réévaluation		3 897	3 897	
	Réserves ordinaires		0	0	
	Provisions réglementées		189	123	
			<u>31 745</u>	<u>31 679</u>	
Résultats	Report des exercices antérieurs		85 500	75 107	
	Résultat net de l'exercice suivant compte de pertes et profits		18 235	10 393	
			<u>103 735</u>	<u>85 500</u>	18 235
		(2.17)	<u>135 480</u>	<u>117 179</u>	18 301
Total			411 640	388 248	23 392
Comptes d'ordre	Administrateurs créditeurs pour actions déposées		0	0	
	Avals, cautions et autres garanties données		0	0	
			<u>0</u>	<u>0</u>	0

COMPTES DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2010
(en milliers d'euros)

		Notes N°	31.12.2010 (12 mois)	Rappel 31.12.2009 (12 mois)	variations
Résultat de l'activité principale	Produits des ventes ou autres facturations		80 077	71 738	
	<i>A déduire :</i>				
	Taxes sur le chiffre d'affaires		-13 123	-11 756	
	Produits nets des ventes	(1.1)	66 954	59 982	6 972
	Coût des ventes ou autres facturations	(1.2)	-57 192	-56 335	-857
Bénéfice brut		(1.3)	9 762	3 647	6 115
	<i>A déduire :</i>				
	Frais d'administration	(1.4)			
	- Frais de personnel		602	634	
	- Frais financiers		181	299	
	- Frais généraux divers		2 915	-101	
	- Amortissements		1	3	
	- Provisions		5 407	-2 673	
			9 106	-1 838	10 944
Résultat net de l'activité principale		(1.5)	656	5 485	-4 829
Résultats des activités accessoires	Résultat de la gestion financière	(1.6)	344	-2 171	
	Résultat des participations	(1.7)	10 000	10 400	
	Résultat des autres activités accessoires	(1.8)	2 500	1 601	
			12 844	9 830	3 014
Résultat courant		(1.9)	13 500	15 315	-1 815
Résultats extraordinaires ou exceptionnels	Plus-values sur cessions de titres d'OPCVM		0	0	
	Moins-values sur cessions des titres de participation	(1.10)	-486	-1 333	
	Provisions et reprises sur titres de participation	(1.11)	7 852	-1 590	
	Provisions nettes sur comptes courants	(1.12)	551	-3 770	
	Ajustement provision pour risques	(1.13)	-1 310	7 971	
	Résultats exceptionnels	(1.14)	-676	-2 699	
			5 931	-1 421	7 352
Résultats afférents aux exercices antérieurs	Profits		0	0	
	Pertes		0	0	
			0	0	0
Résultat avant impôt			19 431	13 894	5 537
	Provision pour impôt sur les bénéfices	(1.15)	-1 196	-3 501	2 305
Résultat net selon bilan			18 235	10 393	7 842

ANNEXE FINANCIERE

Exercice 2010

Les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 mars 2011 sont établis dans le respect du principe de prudence et sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

L'exercice d'une durée de 12 mois s'est déroulé du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

En dehors de la prise en compte éventuelle de la réévaluation, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Réévaluation

La société a procédé, à la clôture de l'exercice 1979, à la réévaluation légale de ses immobilisations non amortissables inscrites au bilan du 30 septembre 1977 qui a entraîné la constitution au passif du bilan d'une réserve de réévaluation de 23 457 K€, dont 9 065 K€ ont été incorporés au capital. Compte tenu de la reprise totale de la réévaluation des titres de sociétés disparues et du fonds de commerce par amortissement, la réserve a été ramenée à 3 897 K€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue comprise entre quatre et dix ans.

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à la valeur de souscription ou au coût d'acquisition, éventuellement réévalués. Les montants des situations nettes comptables des sociétés concernées déterminent les provisions pour dépréciation lorsque les éléments d'actif ne contiennent pas de plus-values latentes suffisantes.

Produits à recevoir (en K€)

- Clients - factures à établir	8 808
- Fournisseurs - avoirs à recevoir	<u>686</u>
	9 494

Situation fiscale différée

Le montant des déficits fiscaux constatés en France à la clôture de l'exercice est de 12 798 K€, compte tenu du bénéfice imputé en 2010.

Couverture de change

Les comptes-courants débiteurs et créditeurs en USD sont égaux en montant et font l'objet de remboursements symétriques. Cette position a pu être qualifiée de couverture de change au 31 décembre 2010 et donc de permettre de ne pas provisionner les pertes de change latentes.

Charges à payer (en K€)

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

- Fournisseurs - factures non parvenues	6 408
- Personnel - dettes provisionnées	80
- Clients – avoirs à établir	7 373
- Divers - charges à payer	<u>194</u>
	14 055

Etablissement de comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010.

Mali de fusion

La fusion (TUP) de CML Holding dans LAGARDERE ACTIVE BROADCAST a généré un mali de 16 991 K€ ainsi qu'une reprise de provision sur créances rattachées correspondante de 16 100 K€. Cette opération laisse une charge nette de 891 K€, figurant en « Résultat exceptionnel ».

FONDS DE ROULEMENT

(en milliers d'euros)

		Montants au 31.12.2010	Montants au 31.12.2009	Variations
Eléments d'actif	Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	70 773	44 942	25 831
	Actifs divers (comptes de régularisation)	14 829	20 372	-5 543
		<u>85 602</u>	<u>65 314</u>	<u>20 288</u>
Eléments du passif	Dettes envers les tiers	243 906	243 554	352
	Passifs divers (comptes de régularisation)	5 016	6 735	-1 719
		<u>248 922</u>	<u>250 289</u>	<u>-1 367</u>
Fonds de roulement		-163 320	-184 975	
Augmentation du fonds de roulement				-21 655

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

		31.12.2010	
Ressources	Bénéfice de l'exercice	18 235	
	Dotation aux amortissements	1	
	Variation de provisions (reprises nettes)	<u>-18 424</u>	
	Autofinancement		-188
	Diminution de titres de participation		18 863
	Diminution des autres créances (LT)		<u>26 795</u>
Total des ressources			45 470
Emplois	Acquisition de titres de participation		23 815
	Augmentation des autres créances (LT)		0
	Augmentation de l'actif indisponible		0
	Distribution de dividende		<u>0</u>
Total des emplois			23 815
Augmentation du fonds de roulement			-21 655

ANALYSE DES BILANS COMPARES

(en milliers d'euros)

ACTIF (en K€)

L'actif disponible ou recouvrable à moins d'un an

est passé de 44 942 K€ à 70 773 K€, soit une augmentation de 25 831 K€ :

Postes en augmentation

- Banques : Dépôts à vue	7	
- Clients débiteurs	2 522	
- Débiteurs divers	2 790	
- Comptes des sociétés affiliées	22 959	
- Provision pour dépréciation des sociétés affiliées :	-445	
- Exédent d'impôt sur les bénéfices versés	905	
	<hr/>	28 738

Postes en diminution

- Taxes à récupérer	2 907	
	<hr/>	2 907

Variation		25 831
------------------	--	---------------

L'actif à plus d'un an d'échéance

est passé de 18 199 K€ à 8 500 K€ soit une diminution de 9 699 K€ :

Postes en diminution

- Autres créances	26 795	
- Provision pour dépréciation des autres créances :	-17 096	
	<hr/>	9 699

Variation		-9 699
------------------	--	---------------

L'actif indisponible

Les dépôts et cautionnements sont stables à 14 K€

Variation		0
------------------	--	----------

Les titres de participation

sont évalués à 317 517 K€ contre 304 713 K€, soit une augmentation de 12 804 K€ :

Augmentations

- Acquisition de titres Europe 1 Immobilier	2 893	
- Acquisition de titres Europe 1 Sport	500	
- Acquisition de titres CML Holding	18 372	
- Augmentation de capital de Lagardère Active Spectacles	2 050	
	<u>23 815</u>	
- Provision pour dépréciation des titres de participation :		
Europe1 Sport	-500	
CML Holding	-16 100	
	<u>-16 600</u>	
		7 215

Diminutions

- Cession de titres divers	4	
- Fusion (TUP) CML Holding	18 371	
- Liquidation Europe Services Interactifs	488	
	<u>18 863</u>	
- Provision pour dépréciation des titres de participation :		
Lagardère Thématiques	-7 864	
CML Holding	-16 100	
Europe Services Interactifs	-488	
	<u>-24 452</u>	
		-5 589

Variation 12 804

Les immobilisations

sont inscrites en valeur nette pour 7 K€ contre 8 K€, soit une diminution de 1 K€ :

Postes en diminution

- Installation techniques	3	
- Amortissements des installations techniques	-3	
- Mobilier et matériel de bureau	214	
- Amortissements du mobilier et matériel de bureau	-214	
- Agencements et installations	582	
- Amortissements des agencements et installations	-581	
	<u>1</u>	
		1

Variation -1

Les comptes de régularisation actif

sont passés de 20 372 K€ à 14 829 K€, soit une diminution de 5 543 K€ :

Postes en diminution

- Produits à recevoir	3 831	
- Charges imputables aux exercices futurs	1 712	
	<u>5 543</u>	
		-5 543

Variation -5 543

Variation de l'actif 23 392

PASSIF (en K€)**Le passif exigible à moins d'un an**

est passé de 243 554 K€ à 243 906 K€, soit une augmentation de 352 K€ :

Postes en augmentation

- Fournisseurs créditeurs	115	
- TVA collectée par l'entreprise	123	
- Comptes des sociétés affiliées :	11 994	
- Avoirs à établir :	479	
	<u> </u>	12 711

Postes en diminution

- Découverts bancaires	5 862	
- Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées	2 081	
- Dépenses à régler	1	
- Crédoiteurs divers	1	
- Impôts sur les bénéfices	1 652	
- Passif précompté : frais courus non échus	2 762	
	<u> </u>	12 359

Variation 352**Les provisions pour risques**

sont passées de 20 780 K€ à 27 238 K€, soit une augmentation de 6 458 K€ :

Variation 6 458**Les comptes de régularisation**

sont passés de 6 735 K€ à 5 016 K€, soit une diminution de 1 719 K€ :

Postes en augmentation

- Néant	0	
	<u> </u>	0

Postes en diminution

- Différences de conversion	1 719	
	<u> </u>	1 719
		-1 719

Variation -1 719**Le fonds social (capitaux propres)**

est passé de 117 179 K€ à 135 480 K€, soit une augmentation de 18 301 K€ :

Postes en augmentation

- Provisions réglementées	66	
- Report des exercices antérieurs	10 393	
- Bénéfice de l'exercice	7 842	
	<u> </u>	18 301

Postes en diminution

- Néant	0	
	<u> </u>	0

Variation 18 301**Variation du passif** 23 392

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2010

(en euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus brute	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1. Renseignements détaillés										
A. Filiales										
(50% au moins du capital détenu par la société)										
SAS. Lagardère Active Radio International 28, rue François 1er - 75008 Paris	58 500 000	15 620 128	100,00	111 038 623	111 038 623	0	0	1 133 743	-555 751	0
SAS. Europe 2 Entreprises 28, rue François 1er - 75008 Paris	11 700 000	-6 436 893	100,00	15 244 724	15 244 724	0	0	15 372 694	-1 379 125	0
SAS. Europe 1 Sport 26bis, rue François 1er - 75008 Paris	247 013	-6 952 442	100,00	3 427 582	0	7 760 000	0	136 571	-1 052 190	0
SAS. Lagardère Active TV 28, rue François 1er - 75008 Paris	27 116 550	97 161 346	100,00	124 432 426	124 432 426	22 285 000	0	0	-5 677 246	0
SAS. Lagardère Active Spectacles 28, rue François 1er - 75008 Paris	444 705	19 031	100,00	2 069 000	2 050 000	0	0	206 650	-32 529	0
GmbH. Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision - Europe 1 (CERT) 58 - 60 Richard Wagner Strasse D - 6600 Saarbrück (Allemagne)	4 000 000	1 505 014	99,80	17 071 375	17 071 375	0	0	5 709 725	1 215 867	0
SAS. Europe 1 Télécompagnie 26 bis, rue François 1er - 75003 Paris	3 750 000	14 005 437	50,00	3 954 139	3 954 139	0	0	74 698 776	2 417 706	0
B. Participations										
(10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAS. Lagardère Thématiques 32, rue François 1er - 75008 Paris	35 799 368	7 012 764	49,00	50 710 019	35 064 000	0	0	7 287 248	28 787 279	0
SAS. Europe 1 Immobilier 26 bis, rue François 1er - 75008 Paris	1 050 000	1 275 588	42,14	6 714 277	6 714 277	0	0	12 397 187	-735 817	0
2. Renseignements globaux										
A. Filiales non reprises au paragraphe 1										
a) Filiales françaises (ensemble)	39 612	7 012 764	49,00	50 710 019	35 064 000	0	0	7 287 248	28 787 279	10 000 000
b) Filiales étrangères (ensemble)	0	1 275 588	42,14	6 714 277	6 714 277	0	0	12 397 187	-735 817	0
B. Participations non reprises au paragraphe 1										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)	19 600	0	0	19 600	0	2 548 346	0	0	0	0
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

	2006	2007	2008	2009	2010
Capital en fin d'exercice					
- Capital social	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565
- Nombre d'actions ordinaires existantes	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371
Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	72 243 807	65 202 768	63 093 849	59 981 965	66 954 157
- Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-17 040 768	-13 158 020	41 501 706	11 148 383	1 454 232
- Impôts sur les bénéfices	3 023 972	4 037 527	2 298 266	3 500 931	1 196 287
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	17 415 980	1 566 066	67 649 629	10 392 595	18 234 866
- Résultat distribué	8 741 666	0	0	0	0
Résultats par action					
- Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	-12,17	-10,43	23,77	4,64	0,16
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	10,56	0,95	41,02	6,30	11,06
- Dividende net attribué à chaque action	5,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
- Montant de la masse salariale de l'exercice	399 308	544 679	497 222	511 971	442 432
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales	143 504	155 941	206 847	122 112	159 680

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur l'exercice social clos le 31 décembre 2010

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2008 pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de l'Ordonnance n° 3167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2010 et le compte de pertes et profits de l'exercice 2010 ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2010 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2010 et sur les Assemblées tenues pendant le même exercice.

1 – Opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un Administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2010 vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

2 – Assemblée tenue pendant l'exercice 2010

L'unique Assemblée réunie pendant l'exercice sous revue, est celle Ordinaire annuelle du 7 mai 2010 qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

Pour cette Assemblée, nous avons vérifié :

- Le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- L'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons pas constaté d'irrégularité.

Monaco, le 7 mars 2011

Les Commissaires aux comptes

François BRYCH

Claude PALMERO

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur la marche des affaires sociales de la société au cours de l'exercice 2010 clos le 31 décembre 2010 et du rapport des commissaires aux comptes sur le bilan et les comptes de cet exercice, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que le bilan et les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice net de 18 234 866,22 €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration du compte rendu spécial qu'il lui a présenté sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 et approuve lesdites opérations en tant que de besoin.

Elle maintient l'autorisation donnée aux administrateurs de prendre ou de conserver des intérêts directs ou indirects dans les entreprises ou marchés faits avec la Société, sauf à rendre compte à la prochaine assemblée générale annuelle.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2010.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que le bénéfice de l'exercice 2010 qui s'élève à la somme de 18 234 866,22 €, augmenté du compte « report à nouveau » antérieur, d'un montant de 85 499 690,86 €, représente un bénéfice distribuable d'un montant de 103 734 557,08 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale constate qu'après cette affectation, le bilan présente un fonds social positif de 135 479 957,97 €.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes et du réviseur, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, prenant acte de la démission de Monsieur Alexandre BOMPARD de son mandat d'administrateur, décide de ratifier la cooptation en remplacement de ce dernier de Monsieur Denis OLIVENNES intervenue le 4 mars 2011 pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Didier QUILLOT pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry ORSINI pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Claude PALMERO pour la vérification des comptes 2011, 2012 et 2013, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean-Paul SAMBA pour la vérification des comptes 2011, 2012 et 2013, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur François BRYCH pour la vérification des comptes 2011, 2012 et 2013, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, conformément à la législation en vigueur, donne pouvoir au conseil d'administration de fixer, annuellement, la rémunération des commissaires aux comptes.

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs à Monsieur Didier QUILLOT ou à un porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2010

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF (en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Immobilisations incorporelles	51 232	56 008
Ecart d'acquisition	166 010	167 887
Immobilisations corporelles	33 198	37 613
Titres mis en équivalence	1 969	(1 617)
Autres actifs non courants	17 634	25 728
Impôts différés Actif	4 545	5 681
Actifs non courants	274 588	291 301
Stocks et en cours	34 978	46 928
Créances clients et comptes rattachés	254 281	275 833
Autres actifs courants	125 686	93 135
Trésorerie	237 678	262 083
Actifs courants	652 624	677 979
Total actif	927 210	969 279

PASSIF (en milliers d'euros)

Capital social	24 741	24 740
Primes et réserves	87 348	108 255
Résultat	69 705	(23 270)
Intérêts minoritaires	4 372	6 977
Capitaux propres	186 165	116 702
Prov. pour retraites et obligations assimilées	10 895	10 032
Provisions pour risques et charges non courantes	42 544	36 373
Dettes financières non courantes	36 384	43 308
Autres passifs non courants	2 394	14 916
Impôts différés Passif	12 675	14 092
Passifs non courants	104 892	118 722
Provisions pour risques et charges courantes	44 852	37 432
Dettes financières courantes	252 268	317 488
Fournisseurs et comptes rattachés	219 562	243 038
Autres passifs courants	119 508	135 896
Passifs courants	636 189	733 854
Total passif	927 210	969 279

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

31 décembre 2010

31 décembre 2009

Chiffre d'affaires	441 437	407 456
Produits annexes	40 065	38 535
Produits des activités ordinaires	481 503	445 991
Achats et variations de stocks	(160 520)	(127 858)
Production immobilisée	1 063	(8 177)
Production stockée	113 929	100 396
Charges externes	(222 794)	(212 513)
Charges de personnel	(156 105)	(151 207)
Dotations aux amortissements	(9 759)	(12 864)
Charges de restructuration	277	(12 064)
Plus ou moins-values de cession d'actifs	54 783	(4 765)
Pertes de valeurs des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition	170	(10 702)
Autres (charges) et produits	(4 384)	2 579
Contribution des sociétés Mises en équivalence	(2 041)	(6 305)
Résultat avant charges financières et impôts	96 121	2 512
Charges financières nettes	(3 706)	(3 751)
Résultat avant impôts	92 415	(1 239)
Charges d'impôts	(20 540)	(20 009)
Résultat net consolidé	71 875	(21 248)
Dont part attribuable aux :		
Propriétaires de la société mère du Groupe	69 705	(23 270)
Intérêts minoritaires	(2 170)	(2 022)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010

(en milliers d'euros)

31/12/2010

31/12/2009

Résultat net consolidé	71 875	(21 248)
Variation des écarts de conversion	3 254	(2 282)
Variation de juste valeur		
des instruments financiers dérivés		
des titres non consolidés		
Ecarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées	(351)	138
Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (net d'impôt)	587	401
Impôts sur les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	133	(48)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt	3 622	(1 791)
Total des gains et pertes consolidés	75 497	(23 079)
Dont part attribuable aux:		
Propriétaires de la société mère du Groupe	73 302	(25 089)
Intérêts minoritaires	2 196	2 010

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 décembre 2010	31 décembre 2009
Résultat net		71 875	(21 248)
Impôt sur le résultat		20 540	20 009
Charges financières nettes		3 706	3 751
Résultat avant charges financières et impôts		96 121	2 512
Dotations aux amortissements		9 759	12 864
Perte de valeur et dotations aux provisions		6 473	22 518
(Gain) perte sur cessions d'actifs		(53 812)	5 281
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		434	458
Résultat des sociétés mises en équivalence		2 041	6 305
Variation du BFR (hors variation des impôts)		486	2 512
Flux générés par l'activité		61 502	52 450
Impôts payés		(5 324)	(11 077)
Intérêts encaissés		2 369	2 676
Intérêts payés		(24 198)	(6 182)
Flux opérationnels	A	34 349	37 868
Investissements			
Incorporels et corporels		(6 043)	(14 905)
Titres de participation		(14 061)	(5 101)
Autres actifs non courants		(8 825)	(10 153)
Total investissements	B	(28 930)	(30 159)
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé			
Prix de vente des immobilisations cédées			
Incorporelles et corporelles		1 277	663
Titres de participation		39 971	(29 165)
Diminutions des autres actifs non courants		3 496	5 962
Total cessions	C	43 770	(22 540)
(Augmentation) diminution des placements	D		
Flux d'investissements	E=B+C+D	14 840	(52 698)
Somme des flux opérationnels et d'investissements	F=A+E	49 189	(14 831)
Opérations sur les capitaux propres			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(1 887)	(1 929)
Mouvements financiers			
Variation des dettes financières		(6 712)	(6 697)
Flux de financement	G	(8 599)	(8 626)
Autres mouvements			
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie CT		127	1 404
Incidence des différences de conversion sur la trésorerie CT		103	689
Autres éléments			
Total des autres mouvements	H	230	2 093
Variation de trésorerie courante	I=F+G+H	40 822	(21 363)
Trésorerie début de période		(55 299)	(33 935)
Trésorerie fin de période		(14 477)	(55 299)

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2010**

(en milliers d'Euros)	Capital social	Primes d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Autres variations	Intérêts Minoritaires	Capitaux propres
Solde au 31.12.2008	24 740	0	105 953	(16 630)	18 632	5 426	138 120
Résultat de la période			(23 270)			2 022	(21 248)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(1 869)	90	(12)	(1 791)
Total des produits et charges comptabilisés en 2009	0	0	(23 270)	(1 869)	90	2 010	(23 039)
Distribution de dividendes						(1 895)	(1 895)
Augmentation de capital							0
Rémunérations sur base d'actions					778		778
Variation de périmètre						105	105
Autres variations					1 302	1 332	2 634
Solde au 31.12.2009	24 740	0	82 683	(18 499)	20 801	6 977	116 702
Résultat de la période			69 705			2 170	71 875
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				3 815	(219)	26	3 622
Total des produits et charges comptabilisés en 2010	0	0	69 705	3 815	(219)	2 196	75 497
Distribution de dividendes						(1 888)	(1 888)
Augmentation de capital							0
Rémunérations sur base d'actions					429	0	429
Variation de périmètre					(2 406)	(1 601)	(4 008)
Autres variations					747	(1 313)	(566)
Solde au 31.12.2010	24 740	0	152 388	(14 695)	19 362	4 371	186 165

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

A - REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Lagardère sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes IFRS et interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.Europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouvelles normes, révisions de normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2010 sont les suivantes :

IAS 27 révisée - Etats financiers consolidés et individuels,
IFRS 3 révisée - Regroupements d'entreprises,
Amendements 2008 à IAS 39 - Instruments financiers - Eléments éligibles à la comptabilité de couverture,
Améliorations annuelles des normes IFRS (publiées en mai 2008) - amendements à IFRS 1 et IFRS 5,
Améliorations annuelles des normes IFRS (publiées en avril 2009),
Amendements à IFRS 2 - Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe,
IFRIC 12 - Accords de concessions de services,
IFRIC 15 - Contrats de construction immobilière,
IFRIC 16 - Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger,
IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires,
IFRIC 18 - Transferts d'actifs par des clients,

Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées modifient substantiellement les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises. Les principaux changements introduits sont présentés ci-après. Concernant les autres textes cités, ces nouvelles normes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes présentés au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice 2010 :

IAS 24 révisée - Parties liées,
IFRS 9 - Instruments financiers - Classification et évaluation,
Amendements à IAS 32 - Classement des droits de souscription émis,
Amendements à IFRS 7 - Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers,
Améliorations annuelles des normes IFRS (publiées en mai 2010),
IFRIC 14 - Retraites - Paiement anticipé au titre d'une exigence de financement minimal,
IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers par des instruments de capitaux propres.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes qui serait lié à l'application de ces nouveaux textes.

Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010 des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées : Regroupements d'entreprises et Etats financiers consolidés et individuels

Ces normes s'appliquent de façon prospective aux transactions réalisées à compter du 1er janvier 2010. Les principales modifications introduites sont les suivantes :

- l'inscription au compte de résultat d'éléments antérieurement imputés sur l'écart d'acquisition à savoir les frais liés aux acquisitions (qui sont pris en charges immédiatement) et les variations de dettes représentatives de clauses d'ajustement du prix d'acquisition (« earn-out ») lorsque celles-ci interviennent au-delà des 12 mois qui suivent la date d'acquisition.
Le Groupe a décidé d'exclure ces nouveaux éléments du calcul du résultat opérationnel courant, principal indicateur de performance du Groupe, tel que défini en note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Aucun montant significatif n'a été comptabilisé à ce titre dans les comptes 2010.
- la possibilité d'opter, lors de chaque acquisition, pour une valorisation des intérêts minoritaires soit à leur juste valeur (méthode du « goodwill complet ») soit pour leur quote-part dans la valeur des actifs et passifs acquis (méthode du « goodwill partiel »).
- la comptabilisation en capitaux propres de la variation du pourcentage d'intérêt détenu dans une filiale ne conduisant pas à une prise ou une perte de contrôle. En conséquence, les achats ou cessions d'intérêts minoritaires ne se traduiront plus par un ajustement de l'écart d'acquisition ni par l'enregistrement d'un résultat de cession au compte de résultat mais par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe et les intérêts minoritaires.
- dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou la prise de contrôle dans une entité, enregistrement d'un résultat calculé sur la base d'une cession à la juste valeur de l'intégralité de la participation précédemment détenue.

Nouvelle réglementation fiscale applicable en France au 1^{er} janvier 2010 : réforme de la taxe professionnelle

La loi de Finances 2010, publiée le 31 décembre 2009, introduit une nouvelle taxe, la Contribution Economique Territoriale (CET), en remplacement de la taxe professionnelle. La CET comprend deux composantes :

- la contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.

Concernant la qualification comptable de la CVAE, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés, d'autre part qu'en substance la CET est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue. En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la CVAE d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer à compter du 1^{er} janvier 2010 la CVAE en charge opérationnelle au sein du résultat avant charges financières et impôts, traitement analogue à celui appliqué à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

Jugements et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B - PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

B.1 - Périmètre

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux, intégrés selon les méthodes de consolidation décrites ci-après, des entités contrôlées par la mère (filiales), des entités contrôlées conjointement (co-entreprises) ainsi que des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière (entreprises associées). L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

B.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- **l'intégration globale** pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Lagardère Active Broadcast exerce le contrôle. Le contrôle consiste dans le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés.

Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique.

- **la mise en équivalence** pour les sociétés contrôlées conjointement et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mise en équivalence est présentée en note F.

B.3 - Dates d'arrêtés comptables

Les dates d'arrêtés des comptes des sociétés consolidées correspondent à l'année civile.

B.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en Euros suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice.
- les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion de ces états financiers sont inscrites directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres (« Ecart de conversion »).

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont exprimés dans la devise de l'entité et sont convertis au taux de clôture. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont reprises en résultat.

B.5 - Opérations et comptes réciproques

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminées. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont réintégrées dans les capitaux propres consolidés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat.

C - REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

C.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et de services dès lors que le transfert de propriété est réalisé ou que la prestation est rendue aux clients.

Les achats et ventes correspondant à des opérations d'échange semblables sont éliminés et n'apparaissent donc pas au compte de résultat.

Pour les activités de régie publicitaire, de distribution de droits audiovisuels, le chiffre d'affaires est constitué des seules commissions perçues.

C.2 - Contrats de location simple

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

C.3 - Indicateurs utilisés pour mesurer la performance du Groupe

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées qui se calcule de la façon suivante à partir du résultat avant charges financières et impôts :

Résultat avant charges financières et impôts

Eléments à exclure :

Plus ou moins values de cession d'actifs

Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et immobilisations corporelles & incorporelles

Charges de restructuration

= Résultat opérationnel courant

Moins :

Contribution des sociétés mises en équivalence avant amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions

= Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées

C.4 - Conversion des opérations réalisées en devises

Au bilan, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties en Euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat, à l'exception de celles se rapportant à des opérations de financement à long terme d'une entité consolidée qui sont inscrites directement en capitaux propres.

C.5 - Paiement fondé sur des actions

Des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites ont été accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options et des attributions. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres. La norme s'applique aux plans mis en place à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de la charge est calculée en utilisant les modèles binomial (options d'achat d'actions) et de type Black & Scholes (attributions d'actions gratuites). Sont pris en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), les données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits (deux ans pour les plans Lagardère SCA) et, durant cette période, peut être corrigée en fonction des départs ou des radiations. L'évolution ultérieure du cours de l'action n'entraîne, quant à elle, aucune modification de la charge à comptabiliser.

C.6 - Résultat financier

Le résultat financier se compose des charges financières supportées en relation avec les dettes de financement du Groupe ainsi que des produits financiers perçus sur les placements et la trésorerie. Il enregistre également les résultats dégagés sur les opérations de produits dérivés dès lors que ces opérations sont rattachables aux dettes, aux placements financiers et à la trésorerie.

C.7 - Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires qui apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat (méthode du report variable). Les impôts différés sont calculés en application des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés qui s'appliqueront sur les exercices probables au cours desquels les différences temporaires s'inverseront. Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés adhérentes à un régime d'intégration fiscale), les actifs d'impôts différés sur différences temporaires et ceux attachés aux crédits d'impôt et déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable dans un futur prévisible.

Pour les titres mis en équivalence et dans la mesure où l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale représente les résultats accumulés non distribués depuis la date d'acquisition, l'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition qui sera supporté par le Groupe lors de la distribution de ces résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont générés par des opérations directement enregistrées en capitaux propres auquel cas ils suivent le même traitement comptable.

C.8 - Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la quote-part attribuable à l'acquéreur dans les capitaux propres après valorisation à leur juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables à cette date. Lorsque cette quote-part est supérieure au coût du regroupement, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés au coût d'entrée en tant qu'actif et sont ensuite évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de l'écart d'acquisition qui lui est attribuable est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises consolidées par mise en équivalence sont inclus dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

C.9 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation. Celles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests périodiques de dépréciation analogues à ceux pratiqués pour les écarts d'acquisition.

C.10 - Tests de dépréciation

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses actifs corporels et incorporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un écart d'acquisition, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable est réalisée au travers de l'utilisation de deux méthodes :

- la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;
- la méthode des comparables boursiers ou à défaut la référence à des valeurs de transaction récentes sur des actifs comparables.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent généralement une période de trois à cinq ans. Au-delà de cette période, il est fait application d'un taux de croissance à long terme spécifique à l'activité.

Les taux d'actualisation appliqués à ces flux de trésorerie sont calculés après impôt et propres à chacune des activités. Au 31 décembre, les taux généralement retenus se situent dans les fourchettes suivantes :

	2010	2009
taux d'actualisation (taux sans risque majoré de la prime de risque de marché)	7,15 %	8,28 %
taux de croissance	1 à 1,5 %	1 à 1,5 %

C.11 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées suivant la méthode du coût historique amorti. Le Groupe n'a pas retenu l'option offerte par IFRS 1, norme fixant les règles de première application des normes internationales, de les réévaluer à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2004. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées dont les fourchettes par catégorie d'immobilisations sont :

Constructions	20 à 33 ans
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	2 à 10 ans

La base amortissable est constituée du coût d'acquisition réduit, le cas échéant, de la valeur résiduelle attribuable à l'issue de la durée de vie utile. A l'exception de l'immeuble abritant le siège social du Groupe, la valeur résiduelle retenue est généralement nulle.

Contrats de location financement

Toutes les opérations significatives de locations financières sont comptabilisées comme des investissements financés par emprunt. Les contrats de location sont ainsi classés lorsqu'ils transfèrent au Groupe et en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont qualifiés de contrats de location simple.

Les actifs sont amortis, comme les autres actifs détenus, sur leur durée d'utilité attendue ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

C.12 - Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les stocks concernent essentiellement des œuvres de production audiovisuelle et des droits audiovisuels acquis par les chaînes thématiques.

C.13 - Actifs financiers

Titres non consolidés

Les titres non consolidés sont initialement enregistrés à leur prix de revient. Au regard des critères définis dans la norme IAS 39, ces titres sont exclusivement qualifiés de titres disponibles à la vente. Lors de chaque clôture, ils sont évalués à leur juste valeur, représentative de leur valeur de marché, dès lors que le Groupe dispose d'éléments d'évaluation suffisamment fiables, notamment lorsqu'il existe un marché actif. Dans le cas contraire, ils sont maintenus à leur valeur d'entrée. Si la juste valeur, lorsqu'elle peut être déterminée, est supérieure à la valeur d'entrée, les titres sont réévalués par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En cas de moins value identifiée, une perte de valeur est comptabilisée et enregistrée :

- en résultat si la perte présente un caractère permanent ; toute réappréciation ultérieure viendra alors s'imputer en capitaux propres ;
- en capitaux propres si la perte est présumée présenter un caractère temporaire.

Lors de la cession des titres, les ajustements de valeur inscrits en capitaux propres sont repris et comptabilisés au compte de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Des pertes de valeur sont enregistrées en résultat lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Trésorerie

La trésorerie comprend :

- les liquidités et dépôts à vue ;
- les dépôts et prêts dont l'échéancier de remboursement est inférieur à trois mois ;
- les valeurs mobilières de placement qui ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur et qui peuvent être aisément converties en disponibilités (cas des SICAV monétaires notamment) ; elles sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les placements en actions et obligations ainsi que les dépôts et prêts à échéance supérieure à trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés au bilan dans le poste Placements financiers.

C.14 - Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes financières, les fournisseurs et comptes rattachés et autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des règles particulières d'évaluation, décrites en note C.16 ci-dessous, s'appliquent lorsque les passifs financiers sont adossés à des instruments dérivés de couverture.

C.15 - Engagements de rachats d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des options de vente de leurs participations à des conditions déterminées. Toutefois, certaines valeurs de rachat n'ont pas fait l'objet de prix au départ mais seront dépendantes d'expertises ultérieures.

La norme IAS 32 considère que ces options de vente doivent être comptabilisées comme des dettes financières. Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est enregistré, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition.

Au compte de résultat, le résultat net consolidé de l'exercice est réparti entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires conformément aux droits juridiques effectivement détenus. La part des intérêts minoritaires dans le résultat de même que les dividendes qui leur ont été versés au cours de l'exercice viennent au bilan compléter la dette financière.

Toute variation de la valeur estimée de la dette est ensuite comptabilisée par un ajustement correspondant du montant de l'écart d'acquisition.

C.16 - Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Ces instruments financiers sont initialement comptabilisés au bilan parmi les autres actifs ou passifs courants pour leur coût d'acquisition et sont ultérieurement évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les variations de valeur sont inscrites en compte de résultat.

Cependant, certains instruments dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur (couverture contre les risques de change et de taux relatifs à des dettes financières notamment) ou de flux futurs de trésorerie (dans le cas de ventes ou d'achats futurs).

La comptabilité de couverture leur est applicable si les critères suivants sont réunis :

- la relation de couverture est clairement définie et étayée par une documentation appropriée à la date de mise en place de l'opération ;
- l'efficacité de la couverture peut être démontrée dès l'origine et de manière fiable.

Les conséquences comptables de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- Couvertures de juste valeur

Les instruments dérivés de même que les éléments couverts sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument dérivé et de l'élément couvert sont symétriquement inscrites en compte de résultat. Lorsque la couverture est efficace, la variation de juste valeur du produit dérivé se trouve neutralisée par une variation de sens opposé de la juste valeur de l'élément couvert.

- Couvertures de flux futurs de trésorerie

La part efficace de la variation de juste valeur est inscrite directement en capitaux propres, seule la part inefficace étant enregistrée en compte de résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont ultérieurement repris en résultat lors de la réalisation de la transaction couverte.

C.17 - Provisions pour retraites et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir la valeur actualisée des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, la seule obligation du Groupe réside dans le paiement de primes ou cotisations à des organismes extérieurs ; ces primes et cotisations sont comptabilisées en charges à leur date d'échéance.

Les régimes à prestations définies dans lesquels le Groupe est engagé sont principalement constitués à l'étranger par des plans de retraite et en France par le régime des indemnités de fin de carrière versées aux salariés au moment de leur départ.

La valeur actualisée des engagements sociaux est calculée en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées qui repose sur le principe que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. La méthode prend en compte des paramètres tels que :

- l'évolution prévisible des salaires ;
- la rotation des effectifs ;
- le risque de mortalité ;
- un taux d'actualisation financière et, si applicable, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

Ces évaluations sont réalisées de façon complète au minimum tous les trois ans et mises à jour annuellement sauf événements exceptionnels nécessitant un chiffrage plus rapproché (modifications substantielles dans les conditions du régime ou dans la composition des effectifs couverts par exemple).

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2007 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

C.18 - Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé qui a été notifié aux parties concernées.

D - PRINCIPALES VARIATIONS DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Comparé à l'exercice 2009, le périmètre au 31 décembre 2010 comporte les principales modifications suivantes :

Pôle Radio

- La société EPFU a été cédée au 1^{er} janvier 2010
- Après la cession partielle de Frankfurt Business Radio GMBH passant de 67% à 18% de détention, la société a été déconsolidée au 1^{er} juillet 2010
- Après la cession partielle de Antenne AC (Allemagne), passant de 100% à 44% de détention, la société est passée d'intégration globale à mise en équivalence au 1^{er} juillet 2010
- Création de Radio Plus Polska Centrum SP Zoo consolidée par intégration globale à 100%

Pôle Audiovisuel

- Cession de la chaîne VIRGIN 17 au groupe Bolloré Media le 9 juin 2010, ayant permis de dégager une plus-value de 52,8 M€
- La société Les Productions 22 a été fusionnée dans la société Europe Images International
- La société Capital Image a été absorbée par la société GMT

Hors pôle

- Acquisition des minoritaires de la société Europe 1 Immobilier le 16 mars 2010, entraînant une hausse du pourcentage de détention de 89.9% à 99.9%.

E- NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

E.1 – Information sectorielle

La structure du groupe Lagardère Active Broadcast repose sur deux pôles opérationnels : les pôles Radio / Régies Radio, et Télévision.

Le premier niveau d'informations sectorielles est fourni par branches d'activité ce qui correspond à la structure d'organisation et de gestion du Groupe. Le second niveau est présenté par zones géographiques.

a) Informations par secteurs d'activité

(en millions d'Euros)	2010			2009		
	Radio	Télévision et autres	Total	Radio	Télévision et autres	Total
Chiffre d'affaires	237,7	203,7	441,4	212,1	195,3	407,5
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées	34,4	8,6	42,9	29,1	7,2	36,3
Résultat avant charges financières et impôts	36,9	59,2	96,1	3,3	(0,8)	2,5
Flux opérationnels	31,5	2,8	34,3	31,4	6,4	37,9
Flux nets d'investissements	(10),6	25,4	14,8	(35),8	(16),8	(52),7
Somme des flux opérationnels et d'investissements	20,9	28,2	49,2	(4),4	(10),4	(14),8

b) Informations par secteurs géographiques

Chiffre d'affaires (en K€)	31.12.2010	31.12.2009
France	320 197	299 074
Union Européenne des 25	73 319	69 408
Autres pays européens	46 376	37 326
U.S.A et Canada	236	150
Moyen-Orient	473	658
Asie-Océanie	338	85
Autres (Afrique, Amérique Latine)	498	754
Total	441 437	407 456

Actifs	31.12.2010	31.12.2009
France	508 602	536 556
Union Européenne des 25	87 100	89 777
Autres pays européens	91 862	84 364
Total (hors trésorerie et titres mis en équivalence)	687 564	710 696

Investissements (immobilisations incorporelles et corporelles)	31.12.2010	31.12.2009
France	3 995	11 620
Union Européenne	1 646	2 705
Autres pays européens	402	580
Total	6 043	14 905

c) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose en :

(en K€)	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires Production et distribution	142 357	126 901
Chiffre d'affaires Abonnés (Chaînes Thématiques)	46 569	44 785
Publicité	221 785	208 309
Echanges dissemblables	4 243	3 921
Autres ventes	26 484	23 540
Total	441 437	407 456

	31.12.2010	31.12.2009
France	320 197	299 136
Etranger	121 240	108 320
Total	441 437	407 456

Le Chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé est en amélioration sur l'exercice 2010 de +8,34 % en données

brutes et de 6,23 % à périmètre et taux de change comparables.

La variation du chiffre d'affaires à périmètre et change comparables est calculée par comparaison entre :

- le chiffre d'affaires 2010 retraité des entrées de périmètre et le chiffre d'affaires 2009 retraité des sorties de périmètre intervenues en 2010 ;
- le chiffre d'affaires 2010 et le chiffre d'affaires 2009 retraité sur la base des taux de change applicables en 2009.

E.2 – Frais personnels

a) Effectifs

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration se ventilent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Radio et régie Radio	1 797	1 674
Télévision	157	215
Autres	1	1
Total	1 955	1 890

b) Charges de personnel

(en K€)	31.12.2010	31.12.2009
Salaires et rémunérations	114 973	109 534
Charges sociales	40 703	40 895
Coût des plans d'options	429	778
Total	156 105	151 207

c) Rémunération sur la base d'actions

Sur autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires de Lagardère SCA, maison-mère de Lagardère Active Broadcast, la Gérance du Groupe LAGARDERE a mis en place au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe des plans d'options de souscription et d'achat d'actions Lagardère SCA.

Conformément aux principes énoncés en Note C.5 « Rémunération sur la base d'actions », les options accordées à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution.

Selon les termes définis dans les règlements des plans, les options sont acquises au bout de deux ans et expirent au dixième anniversaire à partir de la date d'attribution.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la juste valeur des options par le modèle binomial sont détaillées ci-dessous :

	Plan du 17.12.10	Plan du 01.10.09	Plan du 28.12.07
Cours de l'action à la date d'attribution	29,30 €	31,58 €	51,14 €
Prix d'exercice	(1)	(1)	(1)
Volatilité attendue	(2)	(2)	27%
Taux de dividendes attendu	4,6 % - 4,7 %	4%	2%
Taux sans risque	(2)	(2)	4,19%

(1)- Actions gratuites.

(2)-Compte tenu de l'absence des conditions de performance sur les actions gratuites n/a.

E.3 - Pertes de valeur et autres charges et produits des activités

	31.12.2010	31.12.2009
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	42	(10 527)
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	128	(175)
Sous total	170	(10 702)
Plus et moins values de cessions d'actifs	54 783	(4 765)
Restructurations	277	(12 064)
Pertes de valeur sur autres actifs	5 311	(4 077)
Pertes de valeur PRC (hors restructuration)	(14 521)	90
Abandon de créances	(1 520)	(173)
Gains et pertes de change	180	596
Charges financières hors intérêts	(81)	(29)
Autres charges et produits	6 247	6 171
Sous total	50 675	(14 250)
Total	50 845	(24 952)

E.4 - Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'analysent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Charges d'intérêts des dettes financières	(5 129)	(6 054)
Produits financiers sur prêts	1 954	2 576
Revenus des placements et produits des cessions des VMP	170	178
Variation de juste valeur des produits dérivés sur endettement net	(701)	(451)
Total	(3 706)	(3 751)

E.5 - Impôt sur les résultats

a) Ventilation de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

La charge d'impôt au compte de résultat se ventile en :

	31.12.2010	31.12.2009
Impôt courant	(20 540)	(23 873)
Mouvements sur les impôts différés		3 864
Total	(20 540)	(20 009)

b) Rapprochement de la charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge totale d'impôt comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique se présente comme suit pour les exercices 2009 et 2010 :

	31.12.2010	31.12.2009
Résultat avant impôts	92 415	(1 239)
Contribution des sociétés mises en équivalence	2 041	6 305
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition		8 417
Résultat des sociétés intégrées avant impôts et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	94 456	13 483
Charge d'impôt théorique (1)	(32 521)	(4 642)
Incidence sur l'impôt théorique des :		
Résultats taxés (déduits) à taux réduit	(1 583)	(678)
Déficits imputés dans l'exercice (2)	11 242	2 219
Déficits créés dans l'exercice (2)	(11 829)	(14 304)
Différentiels de taux d'imposition dans les filiales étrangères	2 811	2 586
Limitation des impôts différés		
Différences permanentes et autres éléments	11 340	(5 190)
Charge d'impôt réelle	(20 540)	(20 009)

(1) Au taux en vigueur en France

(2) Déficits n'ayant pas donné lieu à constitution d'impôts différés

c) Impôts différés comptabilisés au bilan

	31.12.2010	31.12.2009
Actifs incorporels	(14 166)	(14 150)
Actifs corporels	42	288
Actifs financiers non courants	110	(11)
Actifs courants hors stocks	(125)	57
Stocks et en-cours	169	182
Provisions pour retraites	1 996	1 726
Autres provisions	(409)	(442)
Autres passifs hors provisions	3 950	3 596
Trésorerie	(718)	(572)
Sous-total différences temporaires	(9 151)	(9 326)
Pertes reportables	1 019	915
Crédits d'impôts		
Total impôts différés nets	(8 132)	(8 411)
Actifs d'impôts différés	25 889	22 936
Limitation d'impôts différés actifs	(21 345)	(17 255)
Passifs d'impôts différés	12 675	(14 092)

d) Suivi des impôts différés

	31.12.2010	31.12.2009
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à l'ouverture de l'exercice	(8 411)	(9 738)
Produits (charges) d'impôts au compte de résultat	0	3 864
Autres	279	(2 537)
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à la clôture	(8 132)	(8 411)

E.6 - Résultat par action

Résultat par action non dilué

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres détenues par le Groupe. Dans le cas de variations du nombre d'action liées à l'exercice des options sur actions consenties au personnel (mouvements répartis sur l'ensemble de l'année), il est fait la moyenne entre le nombre d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Résultat par action dilué

La seule catégorie d'actions dilutives est constituée par les options sur actions consenties au personnel dès lors que le prix d'exercice est inférieur au cours de l'action coté à la date de clôture des comptes.

A ce jour, le Groupe n'a pas consenti d'options sur les actions de Lagardere Active Broadcast. Pour le calcul du résultat par action dilué, le nombre moyen d'actions en circulation est corrigé du nombre d'options non encore exercées.

Le résultat net-part du Groupe de l'exercice est également ajusté par la prise en compte des produits financiers, nets d'impôt, induits par l'exercice des options de souscription.

(en euros)	31.12.2010	31.12.2009
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	1 649 371	1 649 371
Ajustements :		-
-actions propres		-
-effet des augmentations de capital pondérées "prorata temporis"		-
Nombre moyen pondéré avant dilution	1 649 371	1 649 371
Effet pondéré des instruments dilutifs		-
Nombre moyen pondéré après dilution	1 649 371	1 649 371
Résultat net-part du Groupe non dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	42,3	(9.01)
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	42,3	(14.1)
Résultat net-part du Groupe dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	42,3	(9.01)
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	42,3	(14.1)

E.7 - Ecarts d'acquisition

Au bilan, les écarts d'acquisition nets concernent les sociétés suivantes :

(en milliers d'euros)		31.12.2010	31.12.2009
Ecart d'acquisition - valeur brute :			
	Radio	110 394	106 774
	Télévision	113 484	119 126
Total - valeur brute		223 878	225 900
Ecart d'acquisition - pertes de valeur :			
	Radio	(5 859)	(6 004)
	Télévision	(52 008)	(52 008)
Total - pertes de valeur		(57 867)	(58 012)
Ecart d'acquisition - valeur nette :			
	Radio	104 534	100 769
	Télévision	61 476	67 118
Ecart d'acquisition - valeur nette		166 010	167 887

Principaux mouvements des exercices 2010 et 2009 :

(en milliers d'euros)		31.12.2010	31.12.2009
Valeur brute de début d'exercice		225 900	214 991
	Acquisitions/augmentations		23 807
	Autres acquisitions/augmentations		
	Diminutions/cessions	(5 581)	
	Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)	3 559	(12 898)
Valeur brute en fin d'exercice		223 878	225 900
Pertes de valeur en début d'exercice		(58 012)	(49 599)
	Dotations	0	(8 414)
	Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)	145	
Pertes de valeur en fin d'exercice		(57 867)	(58 013)
Valeur nette en fin d'exercice		166 010	167 887

Les principales variations des écarts d'acquisition nets de l'exercice 2010 correspondent :

- à l'actualisation de l'option de vente des actions minoritaires des sociétés françaises Merlin Holding, Electron Libre et Carson Production ;
- aux effets de change.

Les effets de la comptabilisation des options de ventes octroyées aux minoritaires sont analysés en paragraphe E.16 (effets sur les capitaux propres et le résultat).

E.8 - Immobilisations incorporelles

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2010	Acquisitions		Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
Oeuvres audiovisuelles	88 217	116		0	0	0	7 636	95 969
Autres	23 435	263		(7 199)	(2 354)	323	(1 891)	12 578
Marques	40 472	13		0	0	10	(614)	39 881
Droit d'utilisation de fréquences	20 795	42		0	0	131	(0)	20 968
Autres immobilisations incorporelles	8 366	811		(54)	(812)	44	107	8 462
Total	181 285	1 246	0	(7 253)	(3 166)	508	5 238	177 857

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2010	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
Oeuvres audiovisuelles	(87 788)	(500)	15				(6 399)	(94 672)
Autres	(14 075)	(858)	120	2 346	2 347	(209)	1 660	(8 669)
Marques	(17 184)	(20)				(6)	0	(17 209)
Droit d'utilisation de fréquences	(2 318)					(3)	0	(2 321)
Autres immobilisations incorporelles	(3 912)	(121)	(78)	54		(35)	338	(3 755)
Total	(125 276)	(1 499)	57	2 400	2 347	(253)	(4 402)	(126 625)
Valeur nette	56 008	(253)	57	(4 853)	(819)	255	836	51 232

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2009	Acquisitions		Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2009
Oeuvres audiovisuelles	87 966	116			(26)		161	88 217
Autres	22 463	915		(1 505)	(604)	124	2 043	23 435
Marques	40 462	9		8		(7)		40 472
Droit d'utilisation de fréquences	18 547	74		2 272		(98)		20 795
Autres immobilisations incorporelles	7 731	1 083		(228)	(122)	(15)	(83)	8 366
Total	177 170	2 197	0	547	(752)	3	2 120	181 285

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2009	Amortissements	Pertes de valeur	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2009
œuvres audiovisuelles	(87 726)	(594)	508		23		1	(87 788)
autres	(13 356)	(1 157)	(508)	1 408	611	(85)	(988)	(14 075)
Marques	(17 170)	(18)				4		(17 184)
Droit d'utilisation de fréquences	(48)		(2 272)			2		(2 318)
Autres immobilisations incorporelles	(1 471)	(2 418)	105	(258)	122		8	(3 912)
Total	(119 771)	(4 186)	(2 167)	1 150	756	(79)	(979)	(125 276)
Valeur nette	57 399	(1 989)	(2 167)	1 697	4	(76)	1 141	56 008

E.9 - Immobilisations corporelles

La répartition par nature des immobilisations corporelles est la suivante :

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01. 2010	Acquisitions		Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12. 2010
Terrains	6 184							6 184
Constructions	39 688	1 191		(10)	(9)	368	637	41 866
Installations techniques	70 840	969		(278)	(349)	389	348	71 919
Autres immobilisations corporelles	37 399	1 039		(233)	(1 874)	459	147	36 937
Immobilisations en cours	1 885	1 495		0	(733)	4	(1 858)	793
Total	155 996	4 695		(521)	(2 965)	1 220	(726)	157 699

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01. 2010	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12. 2010
Terrains	(59)							(59)
Constructions	(28 130)	(2 019)		1		(93)	11	(30 230)
Installations techniques	(62 615)	(2 673)		206	12	(299)	148	(65 221)
Autres immobilisations corporelles	(27 580)	(1 485)	(125)	161	241	(297)	93	(28 992)
Immobilisations en cours								
Total	(118 383)	(6 176)	(125)	368	253	(689)	252	(124 502)
Valeur nette	37 613	(1 481)	(125)	(153)	(2 712)	531	(474)	33 198

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2009	Acquisitions		Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12. 2009
Terrains	6 184							6 184
Constructions	38 217	1 106		25	(263)	(155)	759	39 688
Installations techniques	68 441	1 391		(108)	(4 246)	14	5 347	70 840
Autres immobilisations corporelles	42 159	2 133		(2 503)	(3 134)	(127)	(1 130)	37 399
Immobilisations en cours	3 150	3 238		(445)	(310)	(124)	(3 622)	1 885
Total	158 151	7 868		(3 031)	(7 953)	(393)	1 354	155 996

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2009	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12. 2009
Terrains	(59)							(59)
Constructions	(26 327)	(1 588)	(144)	(18)		(41)	(11)	(28 130)
Installations techniques	(59 460)	515		373	32	(30)	(4 046)	(62 615)
Autres immobilisations corporelles	(31 485)	(529)	(189)	2 244	127	67	2 186	(27 580)
Immobilisations en cours	(17)					1	16	
Total	(117 348)	(1 602)	(333)	2 599	159	(3)	(1 855)	(118 383)
Valeur nette	40 803	6 266	(333)	(432)	(7 794)	(396)	(501)	37 613

E.10 - Titres mis en équivalence

Les principales sociétés mises en équivalence sont :

(en milliers d'euros) 31.12.2010	% de capital détenu (1)	Contribution au résultat net (2)	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
Radmark (Afrique du Sud)	30,03%	302	1 393	(434)
Okey Radio	49,00%	(544)	(1 694)	
Gulli**	66,00%	(563)	4 237	
Virgin Mega	49,00%	(720)	(3 424)	
Autres		(516)	(1 457)	
Total		(2 041)	1 969	(434)

(en milliers d'euros) 31.12.2009	% de capital détenu (1)	Contribution au résultat net (2)	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
Radmark (Afrique du Sud)	30,03%	375	1 193	(488)
Okey Radio*	49,00%	(3 766)	(1 150)	
Gulli**	66,00%	(1 883)		
Virgin Mega	49,00%	(734)	(2 703)	
Autres		(298)	1 043	
Total		(6 305)	(1 617)	(488)

(1) Pourcentage de contrôle par la société détentrice des titres

(2) Après amortissement des écarts d'acquisition

* Dont perte de valeur sur écart d'acquisition (3 474 k€)

** Au termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2010, le capital social a été augmenté de 41 333 k€ par compensation des comptes courants puis réduit de 35 060 k€ par annulation du report à nouveau négatif. En 2009, la valeur des titres mis en équivalence de la société Gulli a été constatée en diminution des créances non courantes constitutives de son financement pour 22 479 k€ .

E.11 - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Valeur nette	31.12.2010	31.12.2009
Titres disponibles à la vente	5 826	3 477
Prêts et créances	11 808	22 251
Instruments financiers dérivés		
Total	17 634	25 728

Les titres disponibles à la vente comprennent :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Radio	3 739	3 437
Television et autres	2 087	40
Total des titres de participation non consolidés	5 826	3 477

Les prêts et créances se répartissent comme suit :

Prêts et créances	31.12.2010	31.12.2009
Valeur brute	19 447	72 236
Dépréciation	(7 639)	(49 985)
Valeur nette	11 808	22 251

Analyse de la dépréciation	31.12.2010	31.12.2009
Dépréciation à l'ouverture	(49 985)	(50 473)
Augmentation (diminution) de la dépréciation	3 802	(4 825)
Autres mouvements et écarts de conversion	38 545	5 313
Dépréciation à la clôture	(7 639)	(49 985)

E.12 - Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
<i>Valeur Brute</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	33 449	25 784
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 666	28 000
Autres	292	295
Total Valeur brute	43 407	54 080
<i>Dépréciations</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(8 421)	(6 734)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	(400)
Autres	(8)	(18)
Total Dépréciation	(8 429)	(7 152)
<i>Valeur nette</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	25 028	19 050
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 666	27 600
Autres	284	278
Total Valeur nette	34 978	46 928
Analyse de la dépréciation	31.12.2010	31.12.2009
<i>Dépréciation à l'ouverture</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(6 734)	(6 753)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	(400)	(400)
Autres	(18)	(45)
Total Dépréciation à l'ouverture	(7 152)	(7 198)
<i>(Augmentation) diminution de la dépréciation</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(1 863)	(401)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	11	24
Total (Augmentation) diminution de la dépréciation	(1 852)	(377)
<i>Autres mouvements et écarts de conversion</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	176	420
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	400	0
Autres	(1)	3
Total Autres mouvements et écarts de conversion	575	423
<i>Dépréciation à la clôture</i>		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(8 421)	(6 734)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	(400)
Autres	(8)	(18)
Total Dépréciation à la clôture	(8 429)	(7 152)

E.13 - Créances clients

Les créances clients et leur valeur de réalisation se décomposent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	269 374	294 210
Dépréciation	(15 093)	(18 377)
Valeur nette	254 281	275 833
<i>Dont</i>		
créances à moins de un an	254 281	275 833

	31.12.2010	31.12.2009
<i>Analyse de la dépréciation</i>		
Dépréciation à l'ouverture	(18 377)	(22 714)
(Augmentation) diminution de la dépréciation	3 313	1 235
Autres mouvements et écarts de conversion	(29)	3 102
Dépréciation à la clôture	(15 093)	(18 377)

Par ailleurs, les créances clients se décomposent comme suit :

	Non Echues	Echues depuis moins de 6 mois	Echues depuis plus de 6 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	204 841	49 440	15 093	269 374
Dépréciation			(15 093)	-15 093
Net	204 841	49 440	0	254 281

Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit n'est pas jugée significative compte tenu des types de marché sur lesquels se positionnent les différentes activités du Groupe et donc des caractéristiques de la clientèle qui en découlent.

L'encours clients présente un niveau de provisionnement stable d'un exercice sur l'autre, inférieur à 10 % de l'encours total.

D'une façon générale, le Groupe n'a pas connu dans le passé de taux de défaillance significatif. En France comme à l'étranger, les créances sont majoritairement détenues à l'égard de clients locaux dont aucun ne représente un pourcentage élevé des ventes locales. Les clients nouveaux susceptibles d'engendrer un volume d'affaires important font généralement l'objet d'analyses ou de prises d'informations préalables (telles que notations externes ou référence bancaires) qui peuvent conduire à la mise en place de garanties spécifiques ou à la souscription d'assurances crédit. Egalement, des plafonds de crédit par contrepartie peuvent être fixés.

E.14 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Avances et acomptes versés	4 609	4 378
Créances fiscales et sociales	55 042	65 551
Autres débiteurs	41 904	5 800
Prêts	30 413	30 547
Charges constatées d'avance	5 179	5 381
Autres créances diverses	11 626	4 706
Total	148 774	116 362
Dépréciation	(23 087)	(23 227)
Valeur nette	125 686	93 135

	31.12.2010	31.12.2009
Analyse de la dépréciation		
<i>Dépréciation à l'ouverture</i>	<i>(23 227)</i>	<i>(24 373)</i>
(Augmentation) diminution de la dépréciation	146	(110)
Autres mouvements et écarts de conversion	(6)	1 256
Dépréciation à la clôture	(23 087)	(23 227)

E.15 - Trésorerie

Au tableau de financement, la trésorerie courante est calculée comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	237 678	262 083
Concours financiers courants	(252 268)	(317 382)
Trésorerie courante	(14 589)	(55 299)

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Valeurs mobilières de placement	4 281	4 489
Disponibilités (hors comptes courants)	32 265	32 299
Comptes courants de trésorerie débiteurs	201 133	225 295
Concours bancaires courants	(16 250)	(26 828)
Comptes courants de trésorerie créditeurs	(236 018)	(290 554)
Trésorerie courante	(14 589)	(55 299)

E.16 - Capitaux propres

a) Capital

Au 31 décembre 2010, le capital social de Lagardere Active Broadcast s'élève à 24 740 565 € et est divisé en 1 649 371 actions de 15 € de nominal chacune, dont 353 005 avec droit de vote double, toutes entièrement libérées.

b) Autres réserves

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion correspondent aux différences de change liées à la conversion des états financiers des filiales étrangères et dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'Euro.

Ecarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation incluent :

- les ajustements de valeur sur les instruments financiers dérivés relatifs à des couvertures de flux futurs ;
- les ajustements de valeur des titres disponibles à la vente.

c) Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et les résultats des sociétés consolidées se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Au bilan	Au bilan	Au compte de résultat	Au compte de résultat
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Radio et autres	1 972	3 638	684	(177)
Télévision	2 400	3 339	1 485	(1 845)
Total	4 372	6 977	2 170	(2 022)

d) Engagements de rachat sur intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2010	Capitaux propres au 31.12.2009
Engagements de rachat sur intérêts minoritaires :		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	(11 209)	(12 830)
Ecart d'acquisition	8 165	11 091
Intérêts Minoritaires	3 044	1 739

L'engagement de rachat des minoritaires porte sur les filiales de production audiovisuelle : Merlin, Electron Libre et Carson Production.

Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est comptabilisé, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition.

E.17 - Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent sous les principales rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Provision pour retraite et charges assimilées	10 895	10 032
Provisions pour litiges	17 258	14 555
Provisions pour risques filiales	8 215	5 361
Provisions restructurations	8 349	8 554
Autres	53 574	45 336
Total	98 290	83 838
<i>Dont :</i>		
<i>part non courante</i>	<i>53 438</i>	<i>46 405</i>
<i>part courante</i>	<i>44 852</i>	<i>37 432</i>

Provision pour retraite et charges assimilées

(en milliers d'euros)	31.12.2010	31.12.2009
Ouverture	10 032	14 359
Coûts des services rendus	365	331
Coûts financiers	415	493
Réduction /liquidation		(142)
Total Charges (Produits) nettes	780	682
Prestations versées par l'employeur	(246)	(564)
Ecarts actuariels	351	(138)
Autres (reclassement, variation périmètre)	(22)	(4 307)
Total	10 895	10 032

Autres provisions

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2009	Dotations	Reprises prov. utilisées	Reprises prov. sans objet	Var. de périm.	Ecart de conv.	Reclass.	Au 31.12.2010
Provisions pour litiges	14 555	5 494	(1 074)	(1 728)	(5)	11	5	17 258
Provisions pour risques filiales	5 361	1 120	0	(502)	2 226	10	(0)	8 215
Provisions restructurations	8 554	2 145	(2 119)	(4 629)	4 412	0	(14)	8 349
Autres	45 336	21 115	(1 048)	039)	42	160	9	53 574
Total	73 805	29 873	(4 241)	898)	6 675	180	(1)	87 395
Dont :								
<i>part non courante</i>	36 373	16 330	(1 048)	(9 323)	37	161	14	42 544
<i>part courante</i>	37 432	13 544	(3 193)	(9 575)	6 638	20	(14)	44 852

Les provisions pour litiges couvrent les risques identifiés à la clôture de l'exercice et sont évaluées à partir d'une estimation des charges pouvant découler de ces litiges.

E18 - Dettes financières

a) Composition des dettes financières du Groupe

Les dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts auprès d'établissements de crédit	22 576	28 469
Dettes de location financement		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	11 209	12 830
Autres dettes financières	2 600	2 009
Dettes financières non courantes	36 384	43 308
Autres dettes financières	112	106
Découverts et soldes créditeurs de banques	16 250	26 828
Comptes courants de trésorerie créditeurs	235 905	290 554
Dettes financières courantes	252 268	317 488
Total dettes financières	288 652	360 796

b) Ventilation par devises

Au 31.12.2010	€	LEU	PLN	RUB	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit			22 576		22 576
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	11 209				11 209
Autres dettes financières	2 600				2 600
Dettes financières non courantes	28 228	0	8 157	0	36 384
Autres dettes financières				112	112
Découverts et soldes créditeurs de banques	16 250				16 250
Comptes courants de trésorerie créditeurs	235 905				235 905
Dettes financières courantes	252 156	0	0	112	252 268
Total dettes financières	280 383	0	8 157	112	288 652

Au 31.12.2009	€	LEU	PLN	RUB	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit			28 469		28 469
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	12 830				12 830
Autres dettes financières	1 414	14		581	2 009
Dettes financières non courantes	14 244	14	28 469	581	43 308
Autres dettes financières				106	106
Découverts et soldes créditeurs de banques	26 828				26 828
Comptes courants de trésorerie créditeurs	290 554				290 554
Dettes financières courantes	317 382	0	0	106	317 488
Total dettes financières	331 626	14	28 469	687	360 796

c) Ventilation des dettes financières par échéance

Par échéance, les dettes financières se ventilent comme suit :

<i>Par échéance - total consolidé</i>	- 1 an (*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit		22 576		22 576
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		11 209		11 209
Autres dettes financières	112	2 600		2 712
Découverts et soldes créditeurs de banques	16 250			16 250
Comptes courants de trésorerie créditeurs	235 905			235 905
Au 31 décembre 2010	252 267	36 385	0	288 652
Au 31 décembre 2009	317 488	42 367	941	360 796

(*) L'ensemble des passifs à moins d'un an est classé en tant que dettes financières courantes au bilan consolidé

d) Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspondant à la valeur comptable.

E.19 - Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit :

	31.12.2010	31.12.2009
Dettes sur acquisition d'immobilisations	868	11 422
Autres passifs	1 526	3 494
Autres passifs non courants	2 394	14 916
Dettes fiscales et sociales	66 098	83 413
Avances et acomptes	19 599	13 612
Autres créditeurs	14 532	13 189
Autres dettes diverses	11 423	13 805
Dettes sur acquisition d'immobilisations	983	4 900
Produits constatés d'avances	6 873	6 978
Autres passifs courants	119 508	135 896
Total autres passifs	121 902	150 812
<i>Dont :</i>		
<i>Passifs à moins d'un an</i>	<i>119 508</i>	<i>135 896</i>
<i>Passifs à plus d'un an</i>	<i>2 394</i>	<i>14 916</i>

E.20 - Contrats de location simple

Le résultat opérationnel courant inclut une charge de loyer de 16,3 M€ au 31 décembre 2010.

Les montants des loyers nominaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	31.12.2010	31.12.2009
2010		12 507
2011	6 086	5 830
2012	5 945	4 830
2013	5 770	6 042
2014 et au delà	10 557	
Total	28 358	29 209

E.21 - Engagements, passifs et actifs éventuels.

a) Engagements donnés

Il existe certains engagements hors bilan liés à l'exploitation normale des sociétés et essentiellement composés d'engagements d'acquisitions de droits audiovisuels.

Les autres engagements donnés sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010	31.12.2009
Cautions au profit de tiers	2 016	
Loyers non résiliables et garanties	28 358	32 221
Minimas garantie		6 673
Intérêts bancaires prévus sur dettes financières	459	856
Total	30 833	39 750

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à procéder au rachat des intérêts hors Groupe dans certaines co-entreprises ou entreprises sous influence notable dont le montant sera fixé suivant une évaluation contradictoire ou à dire d'experts au moment de la transaction.

b) Litiges en cours

Les sociétés du Groupe Lagardere Active Broadcast sont impliquées dans un certain nombre d'autres procès ou de litiges dans le cours normal de leurs activités.

Les charges pouvant découler de ces litiges, estimées probables par les sociétés et leurs conseils, ont fait l'objet de provisions d'un montant suffisant.

E.22 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes versées aux dirigeants (salaires fixes, variables et primes, avantages en nature, émoluments, indemnités de fin de contrat et autres avantages) se sont globalement élevées à 3 811 K€ en 2009 et 3 493 K€ en 2010. Par ailleurs, le Groupe Lagardère a procédé à l'attribution à ses cadres dirigeants de 23 500 actions gratuites dans le cadre du plan 2010.

E.23 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

E.24 - Société mère consolidante

Les comptes consolidés du Groupe sont inclus dans les comptes consolidés de Lagardère SCA.

E.25 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en milliers d'euros)	2010					
	Mazars		Claude Palméro		François BRYCH	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	644	100%	96	100%	14	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	644		96		14	

(en milliers d'euros)	2009					
	Mazars		Claude Palméro		François BRYCH	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	737	100%	133	100%	16	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	737		133		16	

F - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

F.1 - Sociétés consolidées par intégration globale

RADIOS

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
AD.POINT	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
AVA PRESS (MELODIA ST. UKV)	13-a, rue Akademika Pavlova, 197022 ST-PETERSBOURG (RUSSIE)		100,00%	100,00%
C.E.R.T	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		99,81%	99,81%
EDI POLOGNE	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	420 304 180	100,00%	100,00%
EDI ROMANIA	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1 Bucarest ROUMANIE		99,16%	99,16%
EKBY (MELODIA ST. PET. FM)	13, bâtiment 2, rue Baikonurskaya, 197227 ST-PETERSBOURG (RUSSIE)		100,00%	100,00%
EURO RADIO SAAR	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		51,14%	51,14%
EVROPA MEDIA GROUPE	19, Rue Akademika Koroleva 127427 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
EVROPA PLUS FRANCE	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	354 076 176	100,00%	100,00%
EVROPA PLUS NIJNI NOVGOROD	9a, rue Belinskogo, 603 600 NIJNI NOVGOROD (RUSSIE)		100,00%	99,18%
EVROPA PLUS ST PETERSBOURG ZAO	47, Rue Professora Popova 197346 St-PETERSBOURG (RUSSIE)		100,00%	99,18%
EVROPA PLUS VYBORG	21 A, Leningradskoye chaussée, Région Léningradski 188800 VYBORG (RUSSIE)		100,00%	99,18%
EUROPE 1 INTERACTIVE	121 ave de Malakoff- 75016 PARIS		99,90%	100,00%
EUROPE 1 SPORT	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	450 964 937	100,00%	100,00%
EUROPE 1 TELECOMPAGNIE	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	542 168 463	99,90%	100,00%
EUROPE 2 COMMUNICATION	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	339 696 072	100,00%	100,00%
EUROPE 2 ENTREPRISES	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	352 819 577	100,00%	100,00%
EUROPE 2 PRAGUE	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
EUROPE DEV. CZECH REPUBLIC	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
EUROPE NEWS	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	343 508 750	99,90%	100,00%
EUROZET	ul.Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
EUROZET CONSULTING POLAND	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa (POLOGNE)		100,00%	100,00%
FM HOLDING	16, bâtiment 3, Place Spartakovskaya, 105082 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
FM JAZZ SP ZOO	Ul. Narbutta 41/43, 02-536 Warszawa (Pologne)		100,00%	100,00%
FORWARD-MEDIA	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
GROUPE EVROPA PLUS ZAO	19, Rue Akademika Koroleva 127427 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
INFINITIV	Nam. Hrdinu 8, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
INTEGRATED NETWORKS	Per.7, Starokoptevsky 125239 MOSCOU (RUSSIE)		51,00%	99,18%
LAGARDERE ACTIVE FM	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	441 942 760	100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE RADIO INTERN.	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	388 404 717	100,00%	100,00%
LARI DEUTSCHLAND GMBH	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		100,00%	100,00%
LAROCCO GROUP	9/2, Rue Spiridonovka, bâtiment 4-103001 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	99,18%
MEDIA PLUS MOSCOW ZAO	32, Rue Konstantinoiva, bâtiment 1-129 278 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
MEDIA PLUS REGION	77, Moskovskoye chausse, 443090 SAMARA (RUSSIE)		51,00%	99,18%
AWT	34, Komsomolski prospect, 614600 PERM (RUSSIE)		51,00%	99,18%
MUZYKA JAZZ RADIO	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
NOVOE PODMOSKOVYE	26, sale 313, rue Lipetskaya, 115404 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
OMEGA	19 A, rue Kuussinen, 125252 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	99,18%
PERFORMANCES	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	327 655 551	100,00%	100,00%
PROMOTION ET SPECTACLES	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	632 042 495	99,90%	100,00%
PUH HIT	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
R.R.M SLOVAKIA	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
R.R.M. PRAGUE	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO BONTON	Zeleny Pruh 99, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO FM	2 rue Zoologitcheskaya, 123242 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	99,18%
RADIO FM ST PETERSBOURG	4-6A, rue Malaya Pouchkarskaya, bureau 1H, 197198 St-PETERSBOURG (RUSSIE)		100,00%	99,18%
RADIO KATUSHA (ELDORADIO)	13-a, rue Akademika Pavlova, 197022 ST-PETERSBOURG (RUSSIE)		100,00%	100,00%
RADIO LAS VEGAS	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%

RADIO MERCHANDISING COMPANY	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO PLUS POLSKA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		80,00%	80,00%
RADIO PLUS POLSKA ZACHOD	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		64,00%	80,00%
RADIO PLUS POLSKA CENTRUM SP ZOO	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RADIO POGODA	Ul. Traugutta 25 ; 90-113 Lodz - POLOGNE		100,00%	100,00%
RADIO REGION (MELODIA MOSCOW)	26, sale 313, rue Lipetskaya, 115404 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
RADIO RETRO ZAO	15, Rue Akademika Koroleva 127427 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	99,18%
RADIO STACJA	ul. Konopnickiej 6, 00-491 VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RADIO VOLNA	15, rue Lodiguina, bureau 1140, 620049 EKATERINBOURG (RUSSIE)		51,00%	99,18%
RADIO WARMIA MAZURY	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RADIO WARTA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RETRO NOVOSIBIRSK	77B, Krasni prospekt, 630031 NOVOSSIBIRSK (RUSSIE)		51,00%	99,18%
RFM ENTREPRISES (ex EUROPE FM)	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	405 188 871	100,00%	100,00%
RFM RESEAU NORD	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	338 332 419	100,00%	100,00%
RFM RESEAU SUD	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%
RG FREKVENCE 1	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RMI FM (Media Poznan)	Ul. Mickiewicza 28, 60-836 Poznan (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RRM BUCAREST	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1 BUCAREST (ROUMANIE)		100,00%	100,00%
RTS INFORM	32, bldg 15, Nigegorodskia ul , 109029 MOSCOU - RUSSIE		100,00%	99,18%
SAC (RADIO 7)	16, batiment 3, Place Spartakovskaya, 105082 MOSCOU (RUSSIE)		100,00%	100,00%
SPECTRUM FM	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
SPOLKA PODUCENCKA PLUS POLSKA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		89,80%	89,80%
STUDIO ZET	ul. Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
VIRGIN RADIO RESEAU NORD	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	381 127 661	100,00%	100,00%
VIRGIN RADIO RESEAU SUD	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%

EDITION DE CHAINES THEMATIQUES*

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
CANAL J	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	343 509 048	100,00%	100,00%
JEUNESSE INTERACTIVE	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	491 848 222	100,00%	100,00%
LAGARDERE THEMATIQUES	32, Rue François 1er - 75008 PARIS	350 787 594	100,00%	100,00%
LTI VOSTOK	31 Rue Chabolovka 115162 Moscou		100,00%	100,00%
MEZZO	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	418 141 685	60,00%	60,00%

PRODUCTION ET DISTRIBUTION AUDIOVISUELLE*

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
AMAYA TECHNISONOR	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	542 088 604	100,00%	100,00%
ANGEL PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	384 015 491	100,00%	100,00%
ATLANTIQUE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	324 873 421	100,00%	100,00%
AUBES PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	429 138 019	100,00%	100,00%
CARSON PROD	27 rue Marbeuf 75008 PARIS	438 557 282	69,99%	100,00%
DEAD PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	377 608 377	100,00%	100,00%
EDITIONS MUSICALES FR. 1ER	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	381 649 771	100,00%	100,00%
ELECTRON LIBRE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	449 448 372	51,00%	51,00%
EUROPE IMAGES INTERNATIONAL	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	339 412 611	100,00%	100,00%
GMT PRODUCTIONS	64, rue du Château - 92100 BOULOGNE	342 171 667	100,00%	100,00%
HACHETTE PREMIERE & CIE	25, Rue François 1er - 75008 PARIS	334 805 686	100,00%	100,00%
IMAGE ET COMPAGNIE	14, rue Pergolese - 75 116 Paris	334 027 620	100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE TV	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	334 595 881	100,00%	100,00%
LAGARDERE ENTERTAINMENT	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	309 001 477	100,00%	100,00%
LAGARDERE MEDIA CONSULTING	25, Rue François 1er - 75008 PARIS	307 718 320	100,00%	100,00%
LAGARDERE TELEVISION INTERNAT	149, Anatole France 92100 LEVALLOIS -PERRET	612 039 164	100,00%	100,00%
LEO VISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	383 160 942	100,00%	100,00%
MAXIMAL NEWS TELEVISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	384 316 907	100,00%	100,00%
MAXIMAL PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	432 608 313	100,00%	100,00%
MERLIN HOLDING	32 place Saint Georges 75009 PARIS	451 099 402	55,30%	55,30%

HORS POLES

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
EUROPE 1 IMMOBILIER	26 bis, Rue François 1er - 75008 PARIS	622 009 959	99,93%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE BROADCAST	57, rue Grimaldi 98000 (MONACO)	775 751 779	100,00%	100,00%

F.2 - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
ACCELERATION MEDIA	4th Floor, Longkloof Studios, Darters Road, Gardens 8001, Cape Town (Afrique du Sud)		50,00%	50,00%
GULLI (JEUNESSE TV)	12, rue d'Oradour-sur-Glane 75015 PARIS	480 937 184	66,00%	66,00%
MAX LOYD	Wenzigova 4/1872 - 120 00 PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		33,99%	34,00%
NOUVELLES TELEVISIONS NUMER.	28, Rue François 1er - 75008 PARIS	449 779 487	20,00%	20,00%
OKEY RADIO	Seberínho 1, 821 03 Bratislava (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		51,00%	49,00%
RADIO 21	Calea Victoriei nr.224, bl D5, et. 9, ap.33, 35A, 36 Sector 1 BUCAREST (ROUMANIE)		20,00%	20,00%
RADMARK	Melis court 1-3 Meli road Rivogna 2128 (AFRIQUE DU SUD)		30,00%	50,03%
VIRGIN MEGA (unité BCAST)	52, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS	432 573 806	49,00%	49,00%
107.8 ANTENNE AC GMBH	Merzbrück 214 - 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%
107.8 ANTENNE AC GMBH & CO.KG	Merzbrück 214 - 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux Comptes et de Réviseur de la société Lagardère Active Broadcast, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Lagardère Active Broadcast, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la Note A de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes et interprétations qui ont été appliquées par votre société à compter du 1^{er} janvier 2010. Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées ont notamment été appliquées au cours de l'exercice 2010 ; ces dernières modifient substantiellement les principes de comptabilisation des regroupements d'entreprises.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce français relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note C.10 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe Lagardère Active Broadcast réalise au moins annuellement un test de dépréciation des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition. Nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs à des fins de comparaison avec leur valeur comptable. Cette valeur recouvrable est appréhendée principalement sur la base de prévisions de flux de trésorerie actualisés qui ont été préparées à la fin de l'année 2010. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère approprié de l'information figurant au sein de l'annexe aux comptes consolidés relative aux prévisions de flux de trésorerie actualisés retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Monaco et Courbevoie, le 18 avril 2011

Le Réviseur

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

François BRYCH

Claude PALMERO

**RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE
AU COURS DE L'EXERCICE 2010**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce issu de la Loi n°2003-706 du 1^{er} août 2003 de Sécurité Financière, nous vous présentons un rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et aux procédures de contrôle interne mises en place dans notre Société.

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A/ Présentation générale du Conseil d'Administration au 31 décembre 2010

		Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Président Délégué	M. Didier Quillot	07/03/2007	AGO 2011
Administrateur Délégué	M.Edward Russo	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Funck-Brentano	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Pierre Leroy	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Orsini	03/09/2009	AGO 2011
Administrateur	LAGARDERE ACTIVE	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	représentée par M.Rémy Pierre HACHETTE SA	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur Délégué démissionnaire au 31/12/2010	représentée par M. Dominique D'Hinnin M. Alexandre Bompard	07/05/2010	AGO 2016

B/ Organisation et fonctionnement du Conseil

1. Organisation

Le Conseil d'Administration de Lagardère Active Broadcast («la Société») est actuellement composé de huit administrateurs, dont le Président Délégué et deux Administrateurs Délégués.

Les administrateurs détiennent chacun trois actions liées à l'exercice de leur mandat.

2. Fonctionnement

Le Conseil se réunit en tant que de besoin et au moins deux fois par an, pour arrêter les comptes semestriels et annuels. C'est l'occasion de procéder à une revue des activités, d'évoquer les évolutions du marché et de la concurrence, les dossiers d'actualité et de confirmer les axes stratégiques.

Les séances du Conseil ont en moyenne une durée d'une heure et demie.

Des dossiers chiffrés sur les points abordés par le Conseil sont préparés par la Direction Juridique et la Direction Financière de la Société, sous le contrôle de la Direction Générale, et sont remis aux administrateurs préalablement à chaque réunion. Chaque question abordée fait l'objet d'un débat entre les administrateurs et est soumise au vote à l'issue de la discussion.

Les Commissaires aux Comptes sont invités à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont établis et soumis aux administrateurs avant signature. Ils sont régulièrement reportés dans le registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

A/ Objet des procédures de contrôle Interne

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, la Société est dotée de procédures de contrôle interne. Ces procédures ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisations des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne mis en place par Lagardère Active Broadcast est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que tous les risques sont totalement éliminés.

B/ Description de l'organisation générale du contrôle interne

Lagardère Active Broadcast est une société anonyme de droit monégasque, détenue à 99,40 % par Lagardère Active, filiale à 100 % de Lagardère SCA. Le solde des actions composant le capital sont cotées à la Bourse de Paris (Euronext, compartiment B). A ce titre, la Société est soumise aux obligations de publication de toute entreprise faisant appel public à l'épargne.

Le groupe Lagardère Active Broadcast opère dans deux secteurs différents :

- la radio : cette activité concerne le pôle Europe 1, le pôle FM et les radios à l'étranger, principalement en Europe de l'Est,
- la télévision : cette activité concerne l'édition de chaînes thématiques, la production de programmes de télévision et la distribution de droits audiovisuels,

Les activités du groupe Lagardère Active Broadcast sont essentiellement situées en France où il a réalisé 73 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2010.

Les acteurs exerçant des activités de contrôle pour la Société et ses filiales sont pour la plupart réunis dans des sociétés filiales du groupe Lagardère Active.

Le groupe Lagardère Active regroupe l'ensemble des moyens communs aux différentes filiales de la Société et refacture la plus grande partie de ses coûts aux sociétés qui en bénéficient. Les différents services qui la composent sont les suivants :

- Au sein de la **Direction Financière**, le service comptable établit les comptes sociaux de près de 60 filiales françaises de la Société (essentiellement les activités hors télévision), ainsi que les déclarations fiscales, le suivi des contrôles fiscaux et les réponses aux demandes des commissaires aux comptes. Le service trésorerie assure la centralisation quotidienne de la trésorerie de l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de celles situées à l'étranger, l'administration des comptes bancaires et le suivi des relations avec les banques. Les services de contrôle de gestion et de consolidation sont chargés du *reporting* de gestion et de l'établissement des comptes consolidés.
- Les **Ressources Humaines** assurent la gestion des ressources humaines, en coordination avec les DRH opérationnelles rattachées aux pôles d'activité (pôle musique et télévision), la gestion des contentieux et de leurs aspects juridiques. Le service du personnel prend en charge l'administration du personnel ainsi que l'établissement de la paie.
- La **Direction Juridique** est le garant de la sécurité juridique et fiscale des opérations du groupe Lagardère Active Broadcast. Elle assure ou supervise le secrétariat juridique de l'ensemble des sociétés françaises, intervient sur toute opération d'acquisition ou de restructuration, valide les contrats et suit les litiges.

- La **Direction Technique** gère les moyens techniques des radios, à Paris comme en province, et plus généralement sur le site de la rue François 1er (y compris les salles de montage des chaînes musicales), ainsi que l'exploitation technique pour le pôle FM. Elle assure par ailleurs la diffusion des radios du groupe. Les Services Généraux gèrent l'ensemble des services généraux pour le site François 1er et pour les sites dont les baux sont portés par Europe 1 Immobilier. Ils interviennent en conseil sur les autres sites.
- La **Direction des Systèmes d'Information** gère l'ensemble des systèmes informatiques et télécoms du groupe Lagardère Active Broadcast, à l'exception de l'informatique antenne des radios et des chaînes thématiques, et mettent en œuvre les projets informatiques des filiales. La Direction des Systèmes d'Information est chargée de la politique de sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les services informatiques du Groupe Lagardère.
- La **Direction de la Communication et du Marketing** coordonne les politiques de communication des différentes entités du groupe Lagardère Active Broadcast, et plus particulièrement les relations avec la presse, et gère opérationnellement la communication d'Europe 1.

Tout en donnant aux activités opérationnelles les moyens de se concentrer sur leurs cœurs de métiers, cette organisation répond au double objectif de synergie et de contrôle :

- mutualiser les coûts et générer des économies (synergies dans les équipes, partage d'infrastructures, puissance de négociation avec les fournisseurs, ...),
- diluer les risques liés au taux de rotation du personnel par rapport à une organisation décentralisée où, en raison de la taille restreinte des structures locales, quelques individus deviennent clés sinon par leurs compétences au moins par leurs connaissances,
- maintenir à un niveau élevé de qualité la gestion fonctionnelle, notamment en termes de sécurité, tout en limitant les coûts pour les filiales, pour répondre aux problématiques d'appartenance à un grand groupe,
- maintenir en central un contrôle suffisant sur les activités opérationnelles,
- assurer une certaine séparation des tâches et une indépendance des fonctions centralisées vis-à-vis des opérationnels,
- diffuser sans délai et avec un minimum de distorsion la culture du management de la Société en terme de contrôle interne,
- tendre vers un fonctionnement plus coordonné d'activités diversifiées.

Les activités fonctionnelles couvertes par le groupe Lagardère Active peuvent néanmoins exister au sein des organisations définies par les activités opérationnelles : elles correspondent alors à des aspects spécifiques, directement liés aux métiers ou aux produits, pour lesquels des compétences particulières sont utiles, de même que l'immédiate proximité des décideurs de l'activité opérationnelle, ou encore des contraintes matérielles ou techniques, rendant difficile la remontée des informations au niveau central.

Quatre niveaux de contrôle sont pratiqués pour assurer la sécurité du dispositif au sein de la Société et de ses filiales :

- le premier niveau est exercé par le responsable de chaque collaborateur sur les opérations (commerciales, techniques, financières, juridiques, etc.),
- le deuxième niveau est exercé par les contrôleurs de gestion dédiés à la Société et ses filiales, entre lesquelles il existe une très forte concertation,
- le troisième niveau est exercé par la Direction Générale et/ou la Direction Financière de la Société et de ses filiales,
- le quatrième niveau est exercé dans le cadre d'un contrôle externe, notamment par les commissaires aux comptes de la Société et de chacune de ses filiales, mais aussi par le Groupe Lagardère, actionnaire majoritaire de la Société, via ses services, en particulier le Contrôle de Gestion, l'Audit Interne, la Direction Juridique ou la Direction des Risques.

Les trois premiers niveaux sont exercés au sein de la Société et de chacune de ses filiales selon des procédures définies par la Société.

1. Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

- a) La **Direction Générale** de la Société est assurée par le Président Délégué assisté de deux Administrateurs Délégués. Les responsables opérationnels de chaque pôle rapportent directement au Président Délégué.

Le contrôle exercé par la Direction Générale s'effectue au travers du Conseil d'Administration de la Société et de différents comités du groupe Lagardère Active :

Le comité exécutif se réunit une fois par semaine sous la présidence de Didier Quillot qui regroupe les directeurs des principaux départements.

Le comité international se réunit deux fois par an. Il est composé de neuf membres qui représentent l'ensemble des activités opérationnelles et fonctionnelles internationales.

- b) La **Direction Financière** s'appuie pour l'exercice de son contrôle, sur une Direction des Comptabilités et de la Trésorerie, un Contrôle de Gestion central et un service de Consolidation.

La Direction des Comptabilités et de la Trésorerie

- tient la comptabilité de la Société et de la plupart de ses filiales,
- s'assure du respect des normes comptables françaises et de la législation fiscale,
- dans le cadre des clôtures trimestrielles, a en charge la saisie, pour chaque société consolidée du groupe Lagardère Active Broadcast, d'une liasse de consolidation selon la procédure de *reporting* définie par le Groupe Lagardère,
- vérifie le respect des procédures relatives à la signature des factures avant paiement et au respect des plafonds de signature sur les moyens de paiement,
- établit les clôtures annuelles et les états de synthèse qui sont examinés par les auditeurs externes (Commissaires aux Comptes),
- produit la facturation pour la Société et ses filiales.
- gère au quotidien la trésorerie de la Société et de la quasi-totalité de ses filiales, à l'exception de celles situées à l'étranger.

Le Contrôle de Gestion

- est fortement impliqué auprès de chaque responsable d'activité dans la gestion quotidienne et les projets de développement des entreprises dont il assure le suivi,
- élabore le budget avec les responsables opérationnels des activités concernées,
- rend compte du suivi du budget et de l'évolution de l'activité,
- établit un *reporting* mensuel présenté et discuté avec le Groupe Lagardère selon la procédure de reporting définie par le Groupe Lagardère.

- c) La **Direction Juridique** coiffe la totalité des juristes des filiales du groupe et :

- assure le suivi de tous les litiges, en collaboration avec des cabinets d'avocats et informe la Direction Générale de la Société,
- participe auprès des opérationnels aux négociations de la plupart des contrats et de façon systématique pour les contrats les plus importants,
- rédige les contrats ou propose des modifications aux projets proposés par des tiers,
- tient le secrétariat juridique de la totalité des filiales françaises du groupe Lagardère Active Broadcast,
- assure le suivi fiscal de la Société et de la plupart de ses filiales,
- suit les mouvements de l'actionnariat de la Société,
- rédige également des notes destinées à la Direction Générale et aux opérationnels sur des problématiques juridiques diverses liées à l'actualité opérationnelle de la Société et de ses filiales ou à des évolutions légales ou jurisprudentielles.

La Société fait appel à la Direction Juridique du Groupe Lagardère pour la négociation et/ou la rédaction des contrats et/ou le suivi des litiges, lorsque leur impact est jugé significatif pour le Groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image. De même, la Société fait régulièrement appel à des avocats pour la négociation et/ou la rédaction de contrats et/ou le suivi des litiges les plus importants.

- d) La **Direction des Ressources Humaines** a en charge :

- la rédaction et le suivi des contrats de travail des salariés de la Société et des différentes filiales,
- les relations avec les délégués du personnel et/ou le comité d'entreprise,
- la gestion des congés et des absences,
- le respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité,
- l'élaboration et la mise en œuvre du règlement intérieur,
- l'administration du personnel (déclarations, relations avec les organismes sociaux, établissement de la paie de la majorité des filiales de la Société).

La Société fait également appel à des avocats, en particulier pour la négociation et/ou la rédaction des contrats les plus importants et le suivi des litiges, notamment prud'homaux.

- e) La **Direction des Systèmes d'Information** veille à la sécurité et au bon fonctionnement des systèmes informatiques utilisés sur les différents sites du groupe.

2. Dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers

Le dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers se traduit par (i) l'existence et la pratique régulière de *reporting* par l'intermédiaire de procédures, (ii) la tenue de comités et (iii) la mise en œuvre de moyens ou actions spécifiques.

La Société et ses filiales sont soumises à l'ensemble des procédures de contrôle de l'information financière et des circuits financiers définis par le Groupe Lagardère, lesquelles sont décrites dans le document de référence de Lagardère SCA.

2.1 Fonctionnement du reporting

a) Comptabilité sociale

La comptabilité sociale de la Société et de ses filiales françaises est effectuée par les services comptables du groupe Lagardère Active ou, le cas échéant, les comptables des filiales, rattachés à la Direction des Comptabilités et de la Trésorerie.

La Société et ses filiales effectuent un arrêté de gestion mensuel et un arrêté comptable trimestriel. Les comptes sociaux de la Société et de ses filiales font l'objet d'une revue semestrielle par leurs Commissaires aux comptes.

b) Comptes consolidés

Les comptables du groupe Lagardère Active ou ceux des filiales du groupe Lagardère Active Broadcast renseignent chaque arrêté trimestriel dans la base de consolidation.

Dès lors, le service de Consolidation de la Société a accès à l'ensemble des données comptables trimestrielles des sociétés consolidées.

La Société et ses filiales utilisent toutes le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère Active Broadcast. Par ailleurs, les données budgétaires de la Société et de ses filiales et les révisions des prévisions budgétaires sont saisies dans ce logiciel, permettant ainsi des comparaisons mensuelles.

Pour les besoins du Groupe Lagardère, les comptes consolidés de la Société sont saisis mensuellement dans le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère. Ce logiciel comporte un grand nombre de contrôles de cohérence.

c) Budgets

Un planning de réalisation interne du budget de la Société et de ses filiales est réalisé par la Direction Financière. Chacun des responsables opérationnels et fonctionnels est chargé de préparer son budget avec le contrôleur de gestion en charge de son entité, selon la procédure budgétaire interne du groupe Lagardère Active Broadcast, puis de présenter ce budget à la Direction Financière et à la Direction Générale.

Le document de synthèse *Budget-Plan* présente et commente les indicateurs tels que chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat financier, fonds opérationnels employés et trésorerie.

Le budget-plan de la Société et de ses filiales est examiné annuellement par le Comité Financier du groupe Lagardère.

Une comparaison du budget plan et des données comptables consolidées est effectuée mensuellement par le contrôleur de gestion de la branche.

Les réestimés de fin d'année de la Société et de ses filiales sont renseignés en tant que de besoin et au minimum trois fois par an dans les bases de *reporting*.

Dans le cadre des procédures mises en place par le groupe Lagardère, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles est soumis à des tests de valeur annuels, selon les méthodes des multiples boursiers, des flux actualisés, et éventuellement des transactions comparables.

d) Comités et/ou réunions de reporting

Le *reporting* mensuel de chaque activité accompagné d'une note de commentaires expliquant les principaux écarts avec le budget fait l'objet d'une discussion entre la Direction Financière et les contrôleurs de gestion.

Sur la base de ces éléments, les supports de synthèse du *reporting* mensuel sont préparés sous la responsabilité de la Direction Financière pour les besoins de la Direction Générale et pour répondre au suivi exercé par le groupe Lagardère.

Un Comité de Reporting de la branche Lagardère Active est organisé mensuellement par le Directeur Financier et les équipes du Contrôle de Gestion central du groupe Lagardère.

Ces réunions ont pour finalité :

- d'opérer un suivi financier de la Société (résultats financiers et état des indicateurs atteints au cours du mois précédent en les comparant au budget),
- de suivre les grandes orientations opérationnelles de la Société et de ses filiales.

2.2 Sécurisation des circuits financiers

a) Engagements

Sont soumis à la procédure d'investissement mise en place par le Groupe Lagardère les investissements ou désinvestissements financiers quel que soit leur montant.

Les opérations courantes sont engagées par les responsables des services concernés dans le cadre de leur budget.

En règle générale, les engagements significatifs de la Société et de ses filiales non budgétés nécessitent l'accord de la Direction Financière et de la Direction Générale.

b) Financement

La Direction de la Trésorerie du groupe Lagardère Active gère la trésorerie de la Société et de ses filiales françaises quotidiennement, en relation avec la Direction Financière de la Société. Elle tient à jour un état permanent des positions bancaires.

Elle supervise l'ensemble des relations bancaires de la Société et de ses filiales. Le recours par la Société et ses filiales au financement bancaire est soumis aux règles établies par le Groupe Lagardère.

c) Audit

La Société et ses filiales, en tant qu'entités du groupe Lagardère Active, font l'objet d'audits de leurs principaux cycles économiques et financiers de la part de la Direction de l'Audit du groupe Lagardère.

d) Délégations

Les pouvoirs bancaires au sein de la Société sont formalisés.

e) Systèmes informatiques

Un ensemble de mesures de protection contre l'intrusion et contre l'interruption de service des systèmes informatiques est mis en place au sein de la Société et de ses filiales.

Une charte d'utilisation des systèmes informatiques s'impose à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales.

2.3 Contrôle de la conformité aux lois et réglementations en vigueur

Les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables à la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de la Société, par l'intermédiaire de la Direction Juridique et/ou des conseils extérieurs de la Société.

De même, les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables aux filiales de la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de ces filiales, par la Direction Juridique et/ou leurs conseils extérieurs.

Les contentieux de la Société et de ses filiales sont gérés par :

- les juristes et/ou les conseils extérieurs des filiales, notamment à l'étranger,
- la Direction Juridique, en relation avec ses conseils extérieurs,
- le cas échéant par la Direction Juridique du groupe Lagardère lorsque l'impact de ces contentieux est jugé significatif pour le groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image.

Vous allez maintenant prendre connaissance du rapport de vos Commissaires aux comptes contenant leurs observations sur le présent rapport dans sa partie relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Le Président Délégué

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-235 DU CODE DE COMMERCE FRANÇAIS, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et de Réviseur de la société LAGARDERE ACTIVE BROADCAST et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce français, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Il appartient au Président du conseil d'administration d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce français, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce français.

Monaco et Courbevoie, le 18 avril 2011

Le Réviseur

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

François BRYCH

Claude PALMERO